

MÉMOIRE HISTORIQUE

SUR

LA FONDATION

DE

L'ÉGLISE FRANÇOISE DE BERLIN

Publié

A L'OCCASION DU JUBILÉ

qui ſera célébré le 10 Juin

MDCCLXXII.



A BERLIN.

Au profit des pauvres.





L'établissement de l'Eglise Françoise de Berlin est antérieur de quelques années à la révocation de l'Edit de Nantes & à la fondation des Eglises Réfugiées dans la plû part des Etats Protestans de l'Europe.

Dès l'an 1672 il se trouvoit à Berlin quelques familles Françoises qui sans doute avoient été déterminées à s'y établir, d'un côté par les malheurs que les Eglises de France é-

A prou-



prouvoient déjà, & de l'autre par la ſageſſe du gouvernement de Frédéric-Guillaume le Grand & par la gloire que ce Prince s'étoit acquiſe dans toute l'Europe. Peut-être l'intérêt qu'il avoit pris au ſort des Egliſes de France dès l'an 1666, en écrivant à Louïs XIV en faveur des Réformés, avoit-il attiré ſous ſa glorieuſe domination ceux qui furent les premiers membres du troupeau.

Monſieur le Comte d'*Eſpenſes*, Seigneur de *Beauveau*, revêtu à la Cour de l'Electeur de la dignité de Grand Ecuyer, paroit tenir le premier rang entre ceux qui furent à Berlin comme les prémices du Refuge & y préparerent cet aſyle dont un ſi grand nombre de Réfugiés profiterent lorsque les temples & la liberté de conſcience furent ôtés aux Réformés de France. C'eſt même à ſon zele & à ſon activité que les Régiſtres de notre Compagnie attribuent le bienfait accordé par l'Electeur aux François établis à Berlin. Nous tranſcrivons ici le premier article de ces Régiſtres

giſtres qui indique en même tems l'époque préciſe de la fondation.

„Le 10. de Juin 1672, Dieu par „ſa Providence & dans ſes grandes „compaſſions, ayant mis au cœur de „Très-haut, Très-puiſſant & Très- „Séréniſſime Prince, Fréderic-Guil- „laume Electeur de Brandebourg, „le deſſein pieux & charitable d'é- „tablir une Egliſe Françoiſe dans „cette ville de Berlin, il a choiſi „Monſieur *Fornerod* (*) pour y faire „les fonctions de Paſteur, & cela par „le miniſtere de Très-pieux & Très- „illuſtre Seigneur de *Beauveau*, Com- „te *d'Eſpenſes*, qui par ſes ſoins & ſa „charité s'eſt appliqué d'un franc „courage à cette œuvre du Seigneur „&

(*) *David Fornerod* avoit fait ſes études dans l'Académie de Sedan. Lorsqu'en 1680. il quitta Berlin, le Grand Electeur le recommanda à LL. EE. de Berne, & il remplit à Lauſanne la place de Docteur & Profeſſeur honoraire en Théologie. On a de lui un Catéchiſme & quelques Sermons. Au titre d'un de ces Sermons il eſt nommé *Fournerod*.

„& a voulu mettre la premiere pier-
„re à cet édifice ſpirituel.

„Le même jour, 10. de ce mois, la „premiere aſſemblée s'eſt faite chés „Monſieur de *Pœllnitz* (*) où Monſieur *Fornerod* a prêché, & le Sieur „*Belhomme* a commencé les fonctions „de lecteur.

Cette Egliſe naiſſante étoit peu nombreuſe: il paroit par l'idée qu'en donne Mr. *Ancillon* (voy. *Etabliſſement des Réfugiés dans le Brandebourg* p. 67.) qu'elle n'étoit compoſée *que de cent perſonnes ou environ.*

Les aſſemblées ne continuerent chès Monſieur *de Pöllnitz* que juſqu'au

(*) Monſieur le Baron *de Pöllnitz*, (ayeul du premier Chambellan actuel du Roi) étoit Miniſtre d'Etat, Grand-Ecuyer, Lieutenant Général, Colonel commandant les Gardes & Gouverneur de Berlin. Il étoit Réformé ainſi qu'*Eléonore Comteſſe* de *Naſſau* ſon Epouſe. En qualité de Grand Ecuyer, il occupoit aux grandes Ecuries ſituées à la grand-Rue le premier étage, & c'eſt dans ſes appartemens que ſe tinrent les premieres aſſemblées.



qu'au 22. de Juillet où l'Eglife obtint une Salle au fecond étage des Grandes-Ecuries pour y continuer fes exercices. On y fit une chaire & des bancs aux dépens du troupeau.

En Janvier 1674. après la mort de Mr. de *Pöllnitz* on accorda pour lieu d'affemblée une chambre au premier étage, & dans la même année Mr. *Fornerod* établit pour Anciens Mrs. *le Noir*, *Belhomme* & *Prépetit*; à ce dernier fuccéda en 1678. Mr. *le Tourneur.*

En 1678. Mr. *Abbadie*, (*) reçu Docteur en Théologie à Sedan, prêcha deux

(*) *Jaques Abbadie* né à Nay en Béarn en 1654. Lorsqu'après quelques années d'un Miniftère exercé avec le plus grand fuccès il quitta Berlin, il alla à Londres & fut fait Doyen de *Killaloe* en Irlande. Il mourut à *Maryboune* près de Londres agé de 73 ans. Son *Traité de la vérité de la Religion Chrétienne* lui a fait la plus grande réputation. On a encor de lui un *Traité de la Divinité de J. C.*, *l'Art de fe connoitre foi-même*, *la Vérité de la Religion Réformée*, *l'Ouverture des fept fceaux* & quelques Sermons.



deux mois en qualité de Propoſant, & l'Electeur ayant réſolu de l'accorder pour Paſteur à l'Egliſe à la place de Mr. *Fornerod* qui avoit demandé ſon congé, il reçut le 4. Septembre 1680 dans l'Egliſe du Dôme l'impoſition des mains de Mr. le Docteur *Bergius*, aſſiſté de Meſſieurs *Schmettau* & *Urſinus*, Miniſtres de cette Egliſe.

Il paroit que les grands talens de Mr. *Abbadie* donnerent un nouveau luſtre à l'Egliſe. En 1682 l'Electeur permit aux François de s'aſſembler dans la Chapelle du Chateau, où le Service divin fut célébré pour la premiere fois le 9 Août. La même année Mr. *Abbadie*, ſur la repréſentation qu'il fit de l'augmentation des Chefs de famille cauſée par les malheurs de l'Egliſe de France, obtint la permiſſion de former une Compagnie d'Anciens, ou Diacres, à condition qu'elle n'auroit pour objet *que de régler l'argent des pauvres, & la bonne intelligence des familles* & ſe conformeroit à la diſcipline

cipline du Dôme, ayant le grand Confiſtoire Allemand pour Juge. Meſſieurs d'*Anché*, de *Beville*, *Monnot*, *Fournol* & *Belhomme* formerent cette nouvelle Compagnie.

Monſieur le Comte d'*Eſpenſes*, qui, preſque dès la naiſſance de l'Egliſe, avoit bien voulu remplir les fonctions de Receveur des deniers des pauvres, remit alors cette charge à Monſieur de *Beville*.

On peut juger par le détail des comptes qui furent alors rendus que la bénéficence regnoit déja dans le troupeau. Non ſeulement l'Egliſe, quoique peu nombreuſe, trouvoit des reſſources pour ſubvenir aux beſoins de ſes pauvres, mais elle procuroit encore des facilités pour l'établiſſement des nouveaux Réfugiés qui ſe rendoient dans le Brandebourg.

En 1683 Mr. *Abbadie* propoſa à la Compagie d'établir des prieres publiques un jour de la ſemaine: elles ſe faiſoient le Jeudi à deux heures.

En 1684 le Confiftoire, de concert avec les Chefs de famille, ayant demandé à l'Electeur le miniftere d'un fecond Pafteur, S. A. E. adreffa cette vocation à Mr. *Gabriel Dartis* qui reçut l'impofition des mains, le 10 Février dans l'Eglife du Dôme, de Mr. *Bergius*, affifté de Meffieurs *Schmettau*, *Brunfenius* & *Abbadie*.

Cette même année, le Confiftoire obtint la permiffion de fe gouverner dans les affaires Eccléfiaftiques felon la Difcipline de France, avec l'affistance d'un des Miniftres de la Cour & il fut enjoint à tous les membres du troupeau de fe conformer à cette ordonnance.

Au commencement de 1685 l'Electeur accorda à l'Eglife le miniftere d'un troifième Pafteur dans la perfonne de Mr. de *Gaultier* (*) que les trou-

(*) *François de Gaultier*, avoit tenu un rang très diftingué parmi les plus illuftres Pafteurs de France. Il avoit fait connoitre *fon zele par beaucoup d'actions de courage & fa capacité par plufieurs ouvrages* (v. Benoit



troubles de l'Eglise de France avoient conduit depuis quelque tems à Berlin où il jouïssoit de la plus grande considération.

L'entiere destruction des Eglises de France occasionnée en 1685 par la révocation de l'Edit de Nantes (*) fut l'époque d'un nouvel accroissement pour l'Eglise de Berlin. Une multitude de personnes de tout ordre, instruites des ressources & de la protection que les premiers Réfugiés trouvoient dans le Brandebourg, vinrent grossir un troupeau qui déjà s'étoit accru considérablement.

En

noit *Hist. de l'Edit de Nantes* T. III. part. 2. p. 573.) Ses *Dialogues de Photin & d'Irénée* lui avoient fait beaucoup d'honneur dans le parti Protestant. Il publia depuis son refuge l'*Histoire Apologétique des libertés de l'Eglise de France.* On a un volume de ses Sermons imprimé à Berlin. Il mourut en 1703. chéri & veneré du troupeau auquel il avoit toujours rendu utile le crédit dont il jouïssoit à la Cour de l'Electeur.

(*) L'Edit de révocation fut arrêté le 18 Octobre & enrégistré quatre jours après.



En 1690 le nombre des membres de l'Eglise étoit de deux mille, & celui des communians de quatorze cent & six.

A mesure que l'Eglise augmentoit le Souverain prenoit aussi les arrangemens convenables à la situation où elle se trouvoit.

Messieurs *Abbadie*, *Dartis* & *de Gaultier* qui lors de la révocation étoient seuls Pasteurs, eurent successivement pour Collegues Messieurs *Ancillon* (*) en

(*) *David Ancillon* étoit né à Metz le 17 Mars 1617. d'une famille distinguée. Son bisayeul *Georgin Ancillon*, avoit été un des fondateurs de l'Eglise de cette ville. Il fit ses études de Théologie à Geneve & ayant subi son examen avec distinction au Synode de Charenton en 1641. il fut établi Ministre de l'Eglise de Meaux. En 1653. il fut appelle à Metz, où il devint Doyen des Pasteurs. Il y demeura jusqu'en 1685. Ayant prêché à Hanau il fut tellement gouté que l'Eglise s'empressa de le choisir pour son Pasteur. Il n'y demeura pas longtems & se rendit à Berlin, où sa piété, ses talens, sa capacité pour les affaires lui concilierent l'estime uni-

en 1686, de *Repey* (*) en 1688, *Lenfant* (**) en 1689, & *Charles* (***) dans la mê-

universelle. L'Electeur à son arrivée lui fit l'accueil le plus touchant. Il a publié plusieurs ouvrages qui lui ont fait honneur.

(*) *François de Repey* avoit été l'un des cinq Pasteurs de l'Eglise de Montauban. Pendant l'espace de trente six ans il édifia l'Eglise de Berlin par sa piété & par un zele infatigable dans l'exercice de ses fonctions.

(**) *Jaques Lenfant*, excellent prédicateur & savant distingué, étoit né à Bazoches en Beauce le 13 Avril 1661. Il fit ses premieres études à Saumur, se rendit ensuite à Geneve & reçut l'imposition des mains à Heidelberg où il fut Chapelain de l'Electrice Douairiere & Pasteur de l'Eglise depuis 1683 jusqu'à son arrivée à Berlin. Entre les ouvrages qu'il a publiés les histoires des Conciles *de Pise*, *de Constance* & *de Basle* tiennent le premier rang. Son *Préservatif contre la réunion avec le siège de Rome* est un de nos meilleurs ouvrages de controverse. Il travailla avec Monsieur de Beausobre aux notes sur le Nouveau Testament. Il mourut le 7 Avril 1728. & sa mort causa un deuil universel.

(***) *Jean Charles* avoit été Pasteur à Montau-



même année. Le nombre des Pasteurs n'étoit pas encor fixé. Il changeoit ſuivant que la Cour trouvoit parmi les Miniſtres qui venoient de France, ou des autres lieux du Refuge, des perſonnes qu'elle croyoit devoir attacher au ſervice du troupeau. En 1690 le nombre des Pasteurs ordinaires étoit de ſept, il varia depuis par différentes cauſes juſqu'en 1715 où il étoit de neuf, ſans compter les Miniſtres de la Chapelle du Refuge (*) & de l'Hopital.

La Chapelle du Chateau ne pouvant ſuffire à une aſſemblée auſſi nombreuſe que l'étoit celle des Réfugiés, l'Electeur en 1688 accorda à l'Egliſe la liberté de célébrer au Dôme le Service divin. On s'aſſembloit à onze heures le matin, & à cinq heures le ſoir, excepté les jours de communion où la premiere

tauban & enſuite à Manheim. Il avoit déjà en France la réputation de grand prédicateur & la ſoutint à Berlin.

(*) A preſent le Temple du Fauxbourg de Cœpenick.



miere prédication ſe faiſoit à cinq heures du matin.

Ce fut le 29 de Janvier de la même année que l'on prêcha pour la premiere fois dans le Temple de la Dorothéeſtadt, dont l'Electeur accorda pareillement l'uſage aux François. On s'y aſſembloit le matin à dix heures & le ſoir à trois heures. L'heure du ſervice divin fut depuis fixée à onze heures le matin, & à quatre heures le ſoir. En 1697 la propriété du Temple & du Cimetiere fut accordée de moitié aux François, moyennant une ſomme qu'ils payerent à l'Egliſe Allemande & l'engagement de concourir aux frais de l'entretien du Temple.

Un autre avantage que l'Egliſe obtint en conſéquence de ſes accroiſſemens, ce fut celui de ſe gouverner à tous égards ſelon les regles de la Diſcipline de France, avantage qui lui fut confirmé par un decret de S. A. E. en date du 7 Décembre 1689. Juſqu'alors il n'y avoit eu de la part du Souverain qu'une conceſſion limitée



mitée de ſuivre dans le gouvernement de l'Egliſe les mêmes regles qu'en France. On ſignoit la diſcipline & on s'y conformoit autant que les circonſtances pouvoient le permettre. Les conſtitutions Eccléſiaſtiques du pays modifioient en pluſieurs points la diſcipline; & le Conſiſtoire, agiſſant toujours de concert avec un des Paſteurs du Dôme, dépendoit du grand Conſiſtoire Allemand. Depuis cette année, la Compagnie jouït de tous les privileges qui ſont accordés aux Corps Eccléſiaſtiques par la diſcipline. Le Souverain, ceux de ſes Miniſtres qu'il chargeoit ſpécialement de ce ſoin, un Corps préſidé par ces Miniſtres & dont les membres devoient être de la nation, prit à l'égard du Conſiſtoire la place des Synodes dans les affaires où il pouvoit y avoir appel & qui ne pouvoient être décidées en dernier reſſort par la Compagnie.

Nos Régiſtres fourniſſent des preuves ſans nombre de la diſpoſition

fa-

favorable où étoient à l'égard de l'Eglise ceux que la Cour chargeoit spécialement du soin de contribuer à sa prospérité. Les noms de *Spanheim*, de *Dohna*, de *Danckelmann*, (*) de *Fuchs*, de *Brand*, de *Printzen* n'y paroissent qu'avec des preuves réitérées de la bienveillance de ces Ministres pour la nation & de l'empressement le plus actif & le plus soutenu à seconder en sa faveur les vues du Souverain.

Un Héros aussi cher à la Religion par sa fidélité, que célébre par ses exploits & par ses vertus militaires, le Maréchal de *Schomberg*, étant entré en 1687 au service de l'Electeur, fut aussi plus d'une fois, du nombre de ceux qui concoururent avec les Ministres protecteurs & bienfaiteurs de l'Eglise, pour lui pro-

(*) La rente d'un Capital de huit cent écus legués par S. E. Mr. *Daniel Ludolph* Baron de *Danckelmann* mort en 1709 se distribue encor tous les ans à des pauvres honteux le 14 Février, jour du decès du donateur.



procurer les plus grands avantages dans l'asyle que la Providence lui avoit ouvert. Réfugié lui-même & membre du troupeau, il rendit à l'Eglise les services les plus importans.

Depuis 1690 jusqu'en 1715, où elle prit à certains égards une nouvelle forme, l'Eglise ne cessa de s'accroître. Les Réfugiés continuoient à venir en foule dans le Brandebourg, & le plus grand nombre se fixoit à Berlin, où le service militaire, les emplois civils, les bienfaits du Souverain formoient des établissemens aux uns, tandis que les autres y trouvoient dans le commerce, & dans les arts & les professions des ressources qui adoucissoient leur infortune.

Deux circonstances contribuerent en particulier à l'accroissement du troupeau:

Un très grand nombre de familles Réfugiées s'étant d'abord fixées en Suisse, dans les Etats de LL. EE. de Berne, le Souverain du pays leur dé-



déclara qu'elles ne pouvoient y être toutes établies & qu'elles devoient penser à se ménager une autre retraite. En conséquence les Réfugiés de Suisse, de concert avec LL. EE. de Berne, envoyerent des députés dans tous les Etats Protestans pour les intéresser à leur sort. Mr. le Marquis de *Rochegude* & Mr. de la *Griveliere* vinrent en cette qualité à Berlin; & ayant traité de cette affaire avec la Cour, qui se montra favorable à ces nouveaux Réfugiés, ils s'adresserent à la Compagnie en 1698, pour concerter avec elle divers arrangemens rélatifs aux Réfugiés de Suisse. On prévint avec beaucoup de sagesse l'espece de division qu'auroit pu occasionner dans l'Eglise l'arrivée de cette nouvelle Colonie, qui se rendoit dans le pays avec plusieurs Pasteurs auparavant attachés au service des Eglises de France. Quoiqu'il y eut pour ces nouveaux Réfugiés un lieu d'exercice (*) où

(*) Ce lieu d'exercice, annexé à la maison de



où quelques uns des Paſteurs venus de Suiſſe avoient obtenu la liberté de célébrer le Service divin, ils firent toujours corps avec l'Egliſe, & furent avec la Compagnie du Conſiſtoire pour ce qui concernoit le ſpirituel, dans les mêmes rélations que le reſte du troupeau.

On voit par nos Régiſtres que Fréderic I. avoit au commencement de 1700. chargé trois Miniſtres venus de Suiſſe de prêcher dans la Chapelle du Refuge, ſavoir Meſſieurs *Motte*, *Beſombre* & *Brouzet*. Dans le cours de la même année Mr. *Brouzet* fut ſeul établi Miniſtre de la Chapelle. Lorſqu'il devint en 1705. Paſteur de l'Egliſe, la Chapelle fut deſſervie par Mrs. *Crouzet* & *Cabrit* (*) dont le dernier avoit

de Refuge dont il ſera parlé ci-après, étoit dans le même emplacement où l'on a bâti le temple du Fauxbourg de Cœpenick.

(*) Mr. *Jaques Cabrit* eſt celui de tous les Paſteurs de Berlin qui a pouſſé le plus

avoit en 1711. Mr. *Chion* (*) pour adjoint.

Les perſécutions auxquelles les Proteſtans de la Principauté d'Orange furent expoſés au commencement du ſiecle conduiſirent dans le Brandebourg une nouvelle colonie. La plûpart de ces infortunés auxquels on avoit propoſé l'alternative, ou de changer de Religion, ou de s'expatrier, prirent ce dernier parti, le ſeul qui s'accordoit avec les mouvemens de leur conſcience, & ſe rendirent au nombre d'environ ſeize cent à Geneve & dans les Cantons de Zurich & de Berne.

Le

plus loin ſa carriere. Il mourut le 18 Octobre 1732. agé de cent ans & huit mois. Il prêcha juſqu'à l'age de quatre vingt dix-neuf ans.

(*) Mr. *Gaſpard Chion*, originaire d'Orange, avoit fait ſes études à Berlin où il mourut le 23 Aout 1738. Il a laiſſé la réputation de la plus grande activité & d'une extreme dextérité dans les affaires.

Le Roi Guillaume leur légitime Souverain, & après sa mort la Reine Anne s'intéresserent vivement en leur faveur, & adoucirent leur sort par des collectes abondantes. D'un autre côté, ils furent accueillis avec toute l'humanité possible dans les lieux où ils s'étoient d'abord retirés. Mais les mêmes raisons qui n'avoient pas permis aux Réfugiés précédemment établis en Suisse de s'y fixer obligerent les Orangeois à penser à une autre retraite. Il étoit naturel que le Brandebourg, dont les Princes étoient alliés à l'Auguste Maison d'Orange, leur parût préférable à tout autre lieu de refuge. Le zele de la Reine Anne & des Princes Protestans d'Allemagne leur fournit des ressources pour se transporter & s'établir dans cette nouvelle patrie, où ils furent les objets de la bienveillance & de la protection du Souverain. Les plus notables (*) furent

(*) Il y avoit parmi les Orangeois qui avoient

rent fixés dans la Capitale par des emplois & par les graces de la Cour, pendant que les autres aidés du produit des collectes faites en leur faveur chercherent des établissemens dans le pays, où il s'étoit déja formé plusieurs Colonies florissantes (*).

Deux

avoient quitté leur patrie des personnes de naissance, ou qui avoient rempli des postes honorables, au nombre de cent & au delà, & entr'autres Messieurs d'*Alençon* Président au Parlement d'Orange, de *Convenent* Doyen des Conseillers, *du Bois*, & de *St. Laurent* Conseillers, *le Baron de Beaufaïn* Avocat & Procureur général, *Ougier*, *de Beauveset*, *de Sausin*, *Pelet*, *Bastide* Médecin &c.

(*) Avant la fin du siecle passé il y avoit déjà des Eglises considérables dans plusieurs Villes du pays. Les colonies de *Kœnigsberg* en Prusse, de *Magdebourg*, de *Brandebourg*, de *Halle*, de *Prenzlau*, de *Francfort sur l'Oder*, de *Stendal*, de *Cleves*, de *Wesel* étoient très nombreuses. Il s'en étoit formé à *Munchenberg*, à *Bourg*, à *Bernau* &c. Tout



Deux Paſteurs arrivés à Berlin avec les Orangeois furent nommés Paſ-

concouroit à faciliter aux Réfugiés leur établiſſement dans le *Brandebourg*. Avec la liberté de conſcience qu'ils trouvoient dans cette nouvelle patrie, la ſageſſe du Souverain leur accordoit toutes les graces qui pouvoient favoriſer leur induſtrie & le ſuccès des entrepriſes qu'ils formoient. Des fabriques floriſſantes, juſqu'alors inconnues dans le pays, s'élevoient de toutes parts & fourniſſoient à la ſubſiſtance des nouveaux habitans. Diverſes immunités accordées aux Réfugiés & à leurs deſcendans ſoutenoient ces établiſſemens, & n'ont ceſſé d'attirer de nouvelles familles ſous l'heureuſe domination des Princes protecteurs de la nation. Des colonies nombreuſes s'établirent dans pluſieurs villages (comme *Battin*, *Bergholtz*, *Grambzow*, *Groß-* & *Klein-Ziethen*, *Bucholtz* &c.) où elles ſubſiſtent encore. Partout les Réfugiés comblés des bienfaits de leurs nouveaux Maitres obtenoient non ſeulement des Egliſes & des Paſteurs, mais encore des Juges & des Directeurs de Colonie de leur nation, & pouvoient à peine s'appercevoir qu'ils étoient tranſplantés dans une

Paſteurs de l'Egliſe, Monſieur *Petit* (*) en 1704. & en 1709. Mr. de *Convenent* avec lequel Mr. *Forneret* partagea une place en 1711.

Il étoit naturel qu'un troupeau auſſi conſidérable que l'étoit celui que les Réfugiés formoient à Berlin, penſat à ſe procurer des Temples; & la bienveillance des Sou-

une terre étrangere. Une providence particuliere ſembloit diſpoſer tout de la maniere la plus propre à les récompenſer des ſacrifices généreux qu'ils avoient faits en quittant tout pour la gloire de Dieu. Les mêmes avantages dont ils ont joui ſont encore accordés à ceux des Réformés de France qui ſe joignent aux Colonies fondées dans le pays.

(*) *Charles Petit* mort à Berlin en 1716. avoit été Paſteur à Orange. Il fit paroître une conſtance inébranlable lorſqu'en 1685, après avoir été traîné de priſons en priſons, il fut longtems détenu & expoſé aux plus mauvais traitemens dans la priſon de *Pierre enciſe* près de Lyon.

verains protecteurs de l'Eglise ne pouvoit que faire espérer à cet égard les plus grandes facilités. Le Consistoire de concert avec les Chefs de famille s'occupa plusieurs années de cet objet. L'Electeur avoit assigné dès l'an 1695. dans le quartier du *Friderichs-Werder* une place pour y bâtir un temple où les Réfugiés qui s'assembloient au Dôme pussent célebrer le Service divin. Des collectes faites à Berlin & dans les pays étrangers, jointes aux bienfaits de la Cour, mirent l'Eglise en état d'entreprendre & de pousser le bâtiment qui fut achevé en 1701. La dédicace en fut faite le 16e May avec beaucoup de solemnité. Leurs Majestés avec le Prince Royal, les trois Margraves, Madame la Margrave & une nombreuse suite, y assisterent, Mr. *Bancelin* accompagné de ses Collegues & des Anciens & Anciens Diacres complimenta le Roi à l'entrée du temple. Mr. *de Gaultier* fit le Sermon pour la dédicace sur le texte que le Roi lui avoit



avoit donné (*) & après l'exercice la Compagnie en corps, remercia le Roi de l'honneur qu'il venoit de faire au troupeau.

Le Temple du Werder & celui de la Dorothéeſtadt ne pouvoient ſuffire à une Egliſe auſſi nombreuſe que l'étoit en 1701. celle de Berlin, où l'on comptoit déja près de quatre mille Communians. Cette raiſon, jointe à la diſtance où quelques familles établies à la Fridericſtadt ſe trouvoient des lieux d'aſſemblée, engagea pluſieurs Chefs de famille de ces quartiers à ſolliciter la Compagnie de procurer un nouveau Temple à la Fridericſtadt. La Cour ayant fait don en 1699. d'une place pour le Temple & pour un Cimetiere à l'uſage de la nation, la Compagnie eût recours aux mêmes reſſources qu'elle avoit efficacement employées pour la conſtruction du temple du Werder. La cérémonie de

(*) 1 Rois VIII. 27. 28. 29.



de la poſe de la premiere pierre ſe fit le 1 Juin 1701, le Roi ayant nommé pour cet acte ſolemnel Monſeigneur le Prince Royal, qui ſe rendit dans l'endroit où le temple devoit être bâti avec Monſeigneur le Prince de Courlande, les Généraux, les Miniſtres d'Etat & une nombreuſe ſuite. Mr. *Bancelin* complimenta le Prince à la tête du Conſiſtoire & Mr. de *Repey* fit le ſermon (*). Le Temple étant achevé en 1705. la dédicace en fut faite le 1. de Mars par Mr. *Lenfant.* On y obſerva préciſément ce qui avoit été pratiqué pour le Werder. Mr. *de Beauſobre* (**) porta la parole

(*) Le Sermon de Mr. *de Repey* eſt imprimé avec le detail des cérémonies obſervées dans cette occaſion. Nous placerons à la fin de ce Mémoire les inſcriptions gravées ſur la planche de cuivre qui fut miſe dans la pierre principale.

(**) *Iſâc de Beauſobre* étoit Paſteur de l'Egliſe depuis 1695. Il étoit né à Niort en Poitou le 8 Mars 1659. Il fut pendant

role au nom de la Compagnie. Nos Régistres ont conservé les expressions

dant deux ans Ministre à *Chatillon sur l'Indre* & quitta la France après la révocation de l'édit de Nantes. Il alla en Hollande, & en 1686 à Dessau où il remplit la place de Chapelain jusqu'à ce qu'il fut appellé à Berlin. Mr. *de Beausobre* a fait honneur à l'Eglise Protestante autant par sa qualité de grand prédicateur que par celle d'excellent Ecrivain. Ses Sermons sont entre les mains de tout le monde. Il a fait plusieurs ouvrages, entr'autres *l'Histoire du Manichéisme* aussi admirable par la vaste érudition, par la critique judicieuse qui y régnent que par la maniere dont elle est écrite. Mr. *de Beausobre* jouissoit à Berlin de la plus grande considération. Nos Régistres fournissent des preuves touchantes de l'attachement qu'on avoit pour lui. Appellé en 1713 par l'Eglise d'*Utrecht* & en 1715 par celle de *Hambourg*, la Compagnie, les Chefs de famille & le Roi lui-même s'empresserent à retenir un homme dont le ministere étoit en si grande édification. La traduction du Nouveau Testament à laquelle il travailla avec Mr. *Lenfant* est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en parler. Il mourut le 5 Juin 1738.



ſions touchantes & paternelles dont le Roi ſe ſervit en répondant au diſcours qui lui fut adreſſé, & les aſſurances qu'il donna à l'Egliſe de ſa protection, ajoûtant, ce que l'expérience a ſi heureuſement vérifié, *qu'il ne doutoit pas que ſa poſtérité n'eut pour nous les mêmes ſentimens* (*). En

(*) A l'occaſion de ce témoignage public de bonté, la reconnoiſſance que nous devons à nos auguſtes & généreux bienfaiteurs nous permettroit-elle de ne pas rapporter ici que dans ſes derniers momens le Grand Electeur parla des Réfugiés avec tendreſſe & les recommanda au Prince ſon fils? L'Hiſtoire à conſervé ce trait de bienveillance & de magnanimité. (v. *Buchholtz* Hiſtoire du grand Electeur) Il eſt exprimé d'une maniere touchante dans l'Oraiſon funebre de ce Héros Chrêtien (prononcée au Dôme le 6 Mai 1688. par M. *de Gaultier*). Après avoir rapporté les derniers diſcours adreſſés par le Prince mourant à ſon Auguſte famille l'Orateur ajoute: „Notre Electeur avoit une autre famille, „une famille adoptive, que ſa chari„té lui avoit acquiſe, mais qui ne lui „étoit gueres moins chere que celle „dont

En 1707. ce Prince confirma par patentes à l'Eglise de Berlin la propriété du Temple sur lequel il donna au Consistoire les droits les plus étendus.

Outre les trois Temples du *Werder*, de la *Dorothéestadt* & de la *Fridericstadt* & la Chapelle du Refuge, l'Eglise avoit encor un lieu d'exercice à l'Hôpital.

Jusqu'en 1715. les Pasteurs, dont chacun avoit son quartier assigné pour la visite des malades & pour les autres fonctions pastorales, n'étoient cependant attachés à aucune des Eglises particulieres, où ils prêchoient alternativement & par voye de

„dont la nature l'avoit fait pere. C'étoit „ce grand nombre de Réfugiés qu'il „avoit sauvés du débris des Eglises de „France & qu'il avoit recueillis dans ses „états comme dans un port assuré après „le naufrage de ces malheureuses Eglises. „Ses soins s'étendirent jusqu'à cette nou- „velle famille: il la recommanda aussi „plusieurs fois au Prince avec une grande „tendresse.



de circulation. La Cour jugea à propos de ſubſtituer à cet arrangement celui qui a eu lieu depuis & de partager toute l'Egliſe en Paroiſſes, qui cependant ne formeroient qu'un ſeul & même troupeau. Un Reſcript de la Cour fixa le nombre des Paroiſſes à trois, attachant à chacune trois des Paſteurs ordinaires que l'Egliſe avoit alors.

En conſéquence Meſſieurs *de Repey*, *Lenfant* & *David Ancillon* (*) furent nommés pour deſſervir le Werder.

Meſſieurs *de Beauſobre*, *Claude de Gaultier* & *Petit* furent attachés à la Dorothéeſtadt.

La

(*) *David Ancillon* (fils), prédicateur très ſuivi, étoit à Berlin ſur un pied fort honorable. La Cour l'employa en divers pays pour des négociations relatives aux affaires de la Religion. Il fut envoyé à Neufchâtel où ſes ſervices furent très utiles. Né à Metz le 22 Février 1670 il mourut à Berlin le 16 Novembre 1723.

La Fridericſtadt eût pour Paſteurs Meſſieurs *Roſſelet*, *Vincent* & *de Convenent* avec Mr. *Forneret* (*).

La Cour accorda en même tems aux Paroiſſes le privilege important de choiſir elles-mêmes leurs Paſteurs, en ſtatuant que dans les cas de vacance

(*) *Philippe Forneret.* On a imprimé un volume de ſes Sermons qui ne démentent point la réputation d'excellent prédicacateur dont il a joui. Malgré ſa conſtitution délicate il rempliſſoit les fonctions de ſon miniſtere avec beaucoup de zele, & s'attachoit particulierement à l'inſtruction de la jeuneſſe: il y réuſſiſſoit ſupérieurement. Beaucoup de perſonnes de notre Egliſe ſe rappellent avec attendriſſement ce Paſteur reſpectable auquel elles doivent leurs lumieres.

Mr. *Forneret* naquit à *Beaune* en Bourgogne le 29 Janvier 1666. Il quitta de bonne heure la France & fit ſes études à Francfort ſur l'Oder: il les acheva à Lauſanne où il fut reçu Miniſtre. Il fut d'abord Paſteur de l'Egliſe de Cœpenick d'où il paſſa à celle de Berlin. Il mourut le 25 Février 1736.



cance les Pasteurs, Anciens & Anciens Diacres de chaque Paroisse, sous la présidence de deux Conseillers du Consistoire supérieur, formeroient une liste de six sujets, qui seroient proposés au troupeau comme éligibles, & dont les trois qui auroient le plus de voix seroient présentés à Sa Majesté pour confirmer celui dont Elle jugeroit à propos d'accorder le ministere à l'Eglise.

Le nombre des Paroisses n'est pas demeuré fixé à trois. En 1719. la Chapelle fut mise au même rang que les autres Eglises, Mr. *Chion* qui la desservoit ayant obtenu les patentes de Pasteur ordinaire. Messieurs *Cabrit* & *Crouzet* qui jouïssoient de pensions sur l'Hotel de Refuge continuerent à y prêcher. En 1732. la Cour fonda pour cette Paroisse une seconde place de Pasteur que Mr. *d'Anieres* obtint, & à laquelle fut attachée l'exspectance d'une pension dont jouïssoit Mr. *des Vignoles* (*). Le

(*) *Alphonse des Vignoles*, originaire du bas

Le troupeau du Werder étant trop nombreux, & plusieurs familles de cette Paroisse se trouvant à une très grande distance du Temple, la Compagnie de concert avec les Chefs de famille forma dès l'an 1718.

bas Languedoc. Après avoir fait ses études à Geneve & à Saumur, il fut établi en 1675 Pasteur à *Aubais* sa patrie, en 1685 il quitta la France où il étoit Pasteur au *Cailar*. Arrivé dans ce pays il fut placé successivement à *Schwedt*, à *Halle* & à *Brandebourg*. Lors de l'établissement de la Société Royale des Sciences Mr. de *Leibnitz* engagea le Roi à le faire venir à Berlin. En 1727. il fut nommé Directeur de la Classe de Mathématiques. Depuis 1713. jusqu'en 1720. il desservit l'Eglise de *Cœpenick*. Ses travaux littéraires sont connus. Il a fait insérer un grand nombre de pieces dans la *Bibliotheque germanique*. Son principal ouvrage est sa *Chronologie de l'Histoire Sainte*, chef-d'œuvre d'exactitude & d'érudition. Mr. *des Vignoles* parvint à un age très avancé: né le 19 Octobre 1649. il mourut à *Berlin* le 24 Juillet 1744.

1718. le dessein de bâtir un Temple dans le quartier de Berlin & dans le voisinage des Fauxbourgs *Royal* & de *Strahlau*. Mr. le Général *de Forcade* eut beaucoup de part à l'exécution de ce dessein: & ce fut lui qui par ordre du Roi posa la premiere pierre en 1721., Mr. *Chion* ayant été chargé par la Compagnie du discours à prononcer dans cette circonstance. Le Temple, dont la place fut achetée des deniers de l'Eglise, ayant été achevé aux frais de la Compagnie, la dédicace en fut faite par Mr. *de Beausobre* le fils (*) le 11. Aout 1726. Le

(*) *Charles Louis de Beausobre*, fils d'*Isäc de Beausobre*, dont nous avons parlé, étoit né à Dessau le 24 Mars 1690. Reçu Ministre à Berlin en 1713, il desservit pendant deux ans l'Eglise de Buchholtz; il fut ensuite appellé à Hambourg, où sa santé ne lui permit pas de demeurer longtems. A son retour en 1718, le Roi le nomma Pasteur surnuméraire, lorsque Messieurs *Lenfant* & *de Beausobre* eurent l'honneur de présenter

Le Roi honora cette ſolemnité de ſa préſence. Mr. *de Beauſobre* avoit été tiré de la Dorothéeſtadt & Mr. *Naudé* (*) de la Fridericſtadt pour deſſervir cette nouvelle Paroiſſe.

Le

ſenter à Sa Majeſté leur traduction du Nouveau Teſtament. Mr. *de Beauſobre* étoit un excellent Prédicateur. Il eſt connu avantageuſement par pluſieurs ouvrages. Il a fait pour la continuation des Diſcours de Saurin ſur la Bible, les *Diſcours ſur le Nouveau Teſtament.* Il a publié le *Triomphe de l'innocence*, ouvrage dans lequel il combat l'accuſation de révolte intentée aux Proteſtans de France. On a encore de lui deux traductions, l'une des *Sermons de Tillotſon ſur la repentance*, l'autre d'un ouvrage Allemand ſur les perſécutions de l'Egliſe *de Thorn*, ſous le titre de *Thorn affligée.* Il exiſte auſſi un Manuſcrit auquel la mort empêcha Mr. *Iſâc de Beauſobre* de mettre la derniere main & auquel ſon fils a travaillé: c'eſt l'*Hiſtoire de la Réformation d'Allemagne.* Mr. *de Beauſobre* étoit de l'Académie des Sciences. Il mourut à Berlin le 10 Mars 1753.

(*) *Roger David Naudé* fut appellé en 1721

 com-



Le Temple de Berlin fut le premier des Temples bâtis dans cette ville par les Réfugiés où l'on plaça des orgues. Quelques Chefs de famille, avec l'approbation du Consistoire, concoururent pour fournir à cette dépense & aux gages de l'Organiste. Plusieurs années après (en 1753.) il s'est fait dans la Paroisse de la *Fridericstadt* une pareille association de Chefs de famille pour le même objet (*). Le Troupeau François qui

comme Pasteur à Emmerick, d'où il vint en 1724 à Berlin. Théologien savant, Littérateur habile, il joignoit à ces qualités toutes celles qui font le bon Chrêtien & le bon Pasteur. En 1745. il fut établi Professeur d'éloquence & Principal du College François. Mr. Naudé né à Berlin le 29 Juin 1694 mourut le 30 Janvier 1766. Sa famille étoit originaire de Mets. Son pere & son frere, l'un & l'autre Professeur de Mathématiques, ont fait honneur à la Colonie.

(*) La collecte qui se faisoit annuellement pour l'entretien des Orgues & les gages



qui s'assemble à la Dorothéestadt fait usage des orgues de ce Temple.

Nous donnerons à la suite de ce mémoire la liste complette des Pasteurs qui ont servi l'Eglise. Nous ferons entrer dans cette liste les noms de plusieurs Pasteurs qui, sans avoir été attachés au service du troupeau, ont fait en divers tems leur séjour à Berlin & dont quelques uns (comme Messieurs *Jaquelot* (*) & *Chau-*

ges de l'Organiste a cessé depuis 1769. Feu Mr. d'*Horguelin* ayant fait don à l'Eglise d'un Capital de cinq cent écus dont la rente fournit en partie à cette dépense.

(*) *Isâc Jaquelot* Pasteur à Vassy, où il étoit né en 1647. En sortant de France il alla à Heidelberg, & ensuite à la Haye. La réputation dont il jouissoit engagea le Roi à l'appeller à Berlin & à le nommer Prédicateur de la Cour. Il a donné au public, des *Dissertations sur l'existence de Dieu*, sur le *Messie*, *un Traité de l'inspiration des livres sacrés*, *deux Volumes de Sermons*, & plusieurs ouvrages contre *Bayle*. Il mourut en 1707. son corps fut déposé dans la tem-

Chauvin (*)) se sont fait une réputation par leurs écrits.

Depuis 1726. le nombre des Pasteurs ordinaires est demeuré fixé à onze ; le Werder ayant trois Pasteurs, & chacune des autres Paroisses, deux. L'Hôpital a son Pasteur particulier, chargé d'y célébrer le service divin tous les Dimanches, & d'y donner la communion tous les trois mois, quinze jours après les communions des cinq Paroisses. Lorsqu'en

temple de la Fridéricstadt, où l'on peut voir son epitaphe.

(*) *Etienne Chauvin* étoit de Nismes, où il avoit soutenu des theses de Théologie en 1662. Il obtint en 1695 la chaire de Philosophie dans le College François fondé à Berlin, & le titre de Pasteur extraordinaire avec le droit de séance au Consistoire. Il s'est fait connoitre par un Dictionnaire Philosophique latin *in folio*, dont on a fait deux Editions en Hollande. Il a aussi donné trois Volumes in 8vo. d'un Journal de Berlin. Il mourut en 1724, dans sa quatre-vingt cinquieme année.

qu'en 1733. on aggrandit l'Hôpital, la Compagnie y fit construire une chapelle pour le service divin, dont la dédicace fut faite par Mr. *Pelloutier* (*) le 14 Juin.

Le Consistoire, de concert avec les Directeurs des Corps pieux, & avec l'approbation du Roi, à fondé une nouvelle place dont l'objet est de pourvoir à l'instruction des enfans des pauvres, tant de ceux qui

 font

(*) *Simon Pelloutier*, dont le souvenir est encore si récent, joignoit à la qualité d'excellent Pasteur & aux talens de la chaire, le mérite de savant Ecrivain. Il a été un des Membres les plus laborieux de l'Académie Royale des Sciences. Son *Histoire des Celtes* lui a fait une grande réputation. On vient d'en donner une nouvelle édition en France, où elle est généralement applaudie. Sa vie se trouve à la tête des deux Volumes de ses Sermons que l'Ecole de Charité a fait imprimer. Il mourut en 1757, âgé de soixante-trois ans, & fut enterré au pied de la chaire du Werder à côté de Mr. *Lenfant*.

ſont raſſemblés en diverſes maiſons, que de ceux qui ſont répandus dans la ville & à l'aſſiſtance de l'Egliſe, c'eſt celle de *Miniſtre Catéchiſte.* Mr. *Erman* eſt le premier, qui ait rempli cette place. Le Miniſtre Catéchiſte eſt élu par les députés de la Compagnie & des Corps pieux, ſous la préſidence de deux députés du Conſiſtoire ſupérieur, & propoſé au Roi qui le confirme. Sa penſion eſt payée en partie par la Cour & en partie par le Conſiſtoire & les Corps pieux.

L'Egliſe de Berlin a vû ſe former ſucceſſivement dans ſon ſein divers établiſſemens qui, faiſant honneur au zele de ſes conducteurs & à la bénéficence de ceux qui la compoſent, ſont en même tems des monumens de la proſpérité dont elle a joui & de la protection des Souverains.

La plus ancienne de ces fondations eſt due entiérement aux bienfaits de la Cour. Mr. le Maréchal *de Schomberg* obtint de l'Electeur en 1687. l'établiſſement d'un hoſpice,

ce, où les Réfugiés pussent être reçus & entretenus à mesure qu'ils arrivoient & jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé d'autres moyens de subsister. Messieurs le P. *de Gaultier*, le Marquis *de Venours*, & le Baron *de Faugeres* furent les premiers Directeurs de cet établissement, qui subsiste encor sous le nom de *Maison Françoise* & sert d'asyle à trente vieillards descendans de Réfugiés.

L'Hôpital (*) est à peu près de la même date, mais il a pris successivement de très grands accroissemens, soit pour le nombre des sujets qu'on y admet, & qui étant de trente dans l'origine, est actuellement de cent quarante à cent soixante, soit aussi par rapport aux bâti-

(*) En 1687 l'Electrice s'intéressa beaucoup pour cette fondation. Il paroit que l'Hôpital étoit déja dans le quartier de la ville où il est actuellement, au Faux-bourg de Spandau près de la porte d'*Orangebourg*. Une partie du terrein l'Hôpital sert de cimetiere.



timens qui ont été considérablement étendus à mesure que les facultés de l'Eglise l'ont permis, & que les besoins de la fondation l'ont exigé. Cette maison sert d'asyle à la vieillesse indigente, & l'on y transporte pour être soignés jusqu'à leur guérison, les pauvres qui étant malades manqueroient sans cette ressource des secours nécessaires. Un des Médecins (*) de la Colonie est spécialement attaché au service de l'Hôpital, qui a aussi son Chirurgien particulier.

On a en dernier lieu annexé à l'Hôpital une maison située dans le voi-

(*) La Cour a fondé pour les pauvres de la Colonie deux places de Médecins. Elles ont été successivement remplies par Mrs. *Gaultier* & *Brasi*, Médecins de la Cour, *Roussel*, *Ancillon*, *Carita*, *Pascal*, *Pelloutier*, *Euler*, & le sont actuellement par Mrs. *Molié* & *Batigne* auxquels est adjoint Mr. *Pellisson*. Il y a trois places de Chirurgiens des pauvres; & de plus, deux Chirurgiens établis sous le nom de *rapporteurs* visitent les malades sous l'inspection des Médecins.

voisinage & qui porte le nom *d'Hôpital des enfans.* Elle sert à un double usage: d'un côté on y rassemble sous une inspection particuliere des enfans malades; & de l'autre on y réunit sous une discipline convenable & à la réquisition de leurs parens, de jeunes gens dont la conduite est irréguliere.

La Maison (ou *Hôtel*) *de Refuge* (*) fut établie en 1699. par les Réfugiés venus de Suisse. Du produit des collectes faites en leur faveur on acheta une maison destinée à recueillir ceux d'entr'eux & de leurs descendans qui se trouveroient dans le besoin. On forma en même tems un fonds dont les revenus fournissent encor aux Réfugiés de Suisse, établis dans les Etats du Roi, les secours qui leur sont nécéssaires. Cette

(*) Elle est située à la Fridericstadt dans la *Friderichstrasse* au coin de la *Cronenstrasse.* Une partie de la maison est occupée par les sujets de la Maison Françoise.



te double administration est confiée à une Direction composée de Membres nommés par la Cour & de députés de la Compagnie.

La Maison d'Orange à été fondée de la même maniere. Lors de l'arrivée des Réfugiés d'Orange, le Roi ordonna qu'il fut réservé sur le produit des collectes, & spécialement de celle d'Angleterre qui avoit été très considérable, une somme dont les revenus fussent employés dans la suite aux besoins des familles Orangeoises. Les Commissaires nommés pour mettre cette affaire en regle acheterent une Maison près du Temple de la *Dorothéestadt*. Ils y rassemblerent ceux de leurs compatriotes qui étoient dans le cas d'y être placés, & accorderent des secours en pain & en argent, distribués chaque semaine, à ceux qui étoient à la vérité établis, mais à qui les circonstances rendoient quelque subvention absolument nécessaire. L'inspection générale sur toute cette administration fut commise

par

par ordre de Sa Majeſté aux Ambaſſadeurs ou Envoyés d'Angleterre réſidens à Berlin, avec ordre aux Directeurs de leur rendre compte de leur geſtion. Dans le cas de mort de l'un des Directeurs, ou de décharge obtenue, celui que la Direction choiſit pour lui ſuccéder, doit être agréé par le Miniſtre d'Angleterre & propoſé par lui au Roi pour être confirmé. Cette Maiſon ſubſiſte encor aujourd'hui; & elle eſt gouvernée en conformité des Réglemens qui furent établis à ſa fondation.

L'établiſſement de la *Maiſon des Orphelins* remonte à l'an 1718. La premiere idée en fut donnée au Conſiſtoire par Mr. *Gailhac*, riche négociant de Leipſig, dont cette circonſtance & les ſecours conſidérables qu'il fournit pour cette entrepriſe doivent conſerver la mémoire dans notre Egliſe; le Conſiſtoire de concert avec les Chefs de famille s'occupa pendant quelques années de cet objet; & à la faveur d'une Col-



Collecte que le Roi permit dans ses états & pour laquelle plusieurs Eglises du Refuge, comme celles de *Londres*, de *Hambourg* & de *Leipsig*, concoururent, le projet fut exécuté. Le privilege de la maison est de 1723. & les statuts furent confirmés par le Roi en 1725. Le Consistoire & les Chefs de famille ayant fait construire une très belle maison (sur la grande place de la *Fridericstadt*) à l'usage de cette fondation la dédicace en fut faite le 31 de Mai 1725. par Mr. *Lenfant*. Depuis cette premiere époque la maison des Orphelins s'est accrue considérablement. A la faveur des legs qui lui ont été faits, & de ce qu'elle a profité sur les fonds perdus qu'elle a été autorisée à recevoir, elle est en état d'entretenir soixante à septante Orphelins, tant de l'Eglise de Berlin que des autres Eglises Françoises des Etats.

Quatre Chefs de famille choisis par la Direction & par la Compagnie & confirmés par la Cour, avec

avec quatre députés de la Compagnie dirigent les affaires de cette maiſon, ſous la modération des Paſteurs de l'Egliſe, qui chaque année entrent dans la Direction ſelon l'ordre d'ancienneté.

Les Orphelins qualifiés pour être admis dans cette fondation doivent avoir atteint, les garçons l'âge de ſept ans, & les filles l'âge de cinq ans. Il faut qu'ils ſoient nés d'un légitime mariage & deſcendans de Réfugiés François, on préfére les enfans de famille, & ſelon les déclarations expreſſes de la Cour, *leur éducation dans cette maiſon ne peut jamais préjudicier à leur nobleſſe ou à leurs titres.*

Une des fondations qui fait le plus d'honneur au zele & à la bénéficence du troupeau, c'eſt *l'Ecole de Charité.* L'Egliſe étoit accablée en 1747. d'un nombre prodigieux d'indigens, & l'on pouvoit craindre que la mauvaiſe éducation que recevoient la plûpart des enfans des pauvres ne perpetuât la miſere dans les



les familles qui étoient à la charge de l'Eglise. Les Chefs de famille de concert avec la Compagnie crurent devoir aller à la source du mal & former quelqu'établissement à la faveur duquel les jeunes gens, mieux instruits & mieux élevés que par le passé, pussent trouver dans leur industrie & dans l'habitude des bonnes mœurs contractée dès leur premiere jeunesse, des ressources pour subsister honnêtement (*). Les commencemens furent très foibles. En 1747. on rassembla dans une maison située dans la rue des Chasseurs, douze enfans qui furent comme les prémices de cet établissement. Monsieur *Formey* fit

(*) Nous croyons devoir placer ici les noms des premiers Directeurs. Ils étoient au nombre de cinq, savoir Mr. *le P. d'Anieres* qui proposa le premier cet établissement, Mr. le Professeur *Formey*, Messieurs les Conseillers privés *de Campagne* & *Gaultier de la Croze*, & Mr. le Conseiller de la Justice supérieure *Achard*.

fit le 12. Septembre dans la maison même la dédicace de cette nouvelle fondation.

Les progrès de l'Ecole de Charité furent si rapides, qu'à la faveur de la Collecte (*) que la Compagnie autorisa à substituer à la voye de souscription volontaire, qu'on avoit employée d'abord (**), on por-

(*) Cette Collecte se fait tous les ans dans les temples, le Dimanche des Rameaux. Elle est précédée par la reddition des comptes de la Maison annoncée au troupeau, & par la publication d'une Rélation détaillée de l'état de l'Ecole de Charité, de ses dépenses & de ses revenus. L'Eglise, instruite de l'emploi de ses aumônes en faveur de cette fondation & des avantages qui en résultent, a véritablement signalé sa bénéficence à son égard. La collecte de cette année, plus abondante qu'aucune de celles qui ont précedé, vient d'en fournir une preuve frappante.

(**) Les personnes qui s'étoient engagées d'abord à fournir chaque année une somme fixe pour l'entretien de l'Ecole de Charité, ont continué cette sub-

porta dès l'an 1752. le nombre des enfans jusqu'à soixante-cinq. Ce fut cette même année que le Roi, s'étant fait rendre compte de ce nouvel établissement, l'approuva & le confirma par lettres patentes, en lui accordant tous les bénéfices dont les corps pieux jouissent dans cette Capitale.

Depuis ce tems l'Ecole de Charité n'a cessé de s'accroitre. En 1765. la Compagnie du Consistoire crut devoir, de concert avec les Directeurs, lui donner une nouvelle étendue. Jusqu'alors ceux des enfans des pauvres, que le défaut de place n'avoit pas permis d'admettre à l'Ecole de Charité, avoient été ras-

vention depuis l'établissement de la Collecte, & de nouveaux Souscripteurs se sont même joints aux premiers. Dès l'origine S. M. la Reine, dont l'Eglise a si souvent éprouvé la bénéficence, la Maison Royale, & plusieurs particuliers de la nation Allemande se mirent au nombre des bienfaiteurs de cette fondation.

rassemblés dans une maison séparée établie sous le nom de *Maison du Diaconat*, que l'on crut devoir incorporer à l'Ecole de Charité.

On saisit cette circonstance pour remédier aux inconvéniens qui peuvent résulter de la réunion d'enfans des deux sexes dans une fondation de cet ordre. On jugea convenable d'assigner deux maisons différentes pour les cent cinquante à cent soixante sujets à l'éducation desquels il s'agissoit de pourvoir. Les garçons resterent à la *Fridericstadt*, & les filles furent placées dans une maison appartenant à l'Eglise près du Temple de Berlin. La dédicace de cette nouvelle maison fut faite dans ce Temple par Monsieur *Erman* le 22. Octobre. En 1770. on a rebâti les deux Maisons de la Fridericstadt dont on a fait un seul corps de logis, disposé convenablement aux besoins de la fondation.

Deux grandes Ecoles publiques, distribuées chacune en quatre Classes, ont été annexées aux deux Eco-



les de Charité. Elles servent aux enfans des pauvres de la ville, & on y admet pour un payement modique des enfans François & Allemands. Le nombre des Ecoliers est dans chaque Ecole de cent vingt à cent quarante.

La Direction de l'Ecole de Charité est composée de quatorze personnes, dont cinq sont prises d'entre les Souscripteurs, cinq d'entre les membres de la Compagnie & les quatre autres d'entre les Chefs de famille.

L'Ecole de Charité doit beaucoup au zele des *Dames Directrices* qui veillent sur l'œconomie générale de la maison, ainsi que sur le travail & l'éducation des filles. Un pareil arrangement a lieu depuis quelques années à la Maison des Orphelins.

Une fondation bien intéressante pour l'Eglise vient de prouver encore le zele des Chefs de famille pour tout ce qui peut contribuer au bien public. L'Eglise de Berlin a été depuis son établissement la

pé-



pépiniere des Pasteurs de toutes les Eglises des Etats; & dès les premiers tems du Refuge, la Compagnie du Consistoire parut attentive à cet objet important. Le Souverain ayant en 1689. fondé en faveur des Réfugiés un College (*) for-

(*) Le Roi *Fréderic I.* donna en 1703. des Réglemens détaillés pour le gouvernement du College, auquel il accorda divers avantages. Deux Professeurs, l'un de Philosophie & l'autre de Rhétorique, trois Régens, un Catéchiste & un Maitre Ecrivain furent alors attachés à cette fondation. Selon l'usage de France, le Professeur en Rhétorique fut chargé des fonctions de Principal. Sept Inspecteurs, (dont cinq doivent être Laïques & deux Ecclesiastiques,) formerent sous le nom de Conseil Académique la Direction du College. La Chaire de Philosophie a été occupée successivement par Messieurs *Jean Sperlette*, *Etienne Chauvin*, *Mathurin Veyssiere de la Croze.* Elle l'est actuellement par Mr. *Jean Henri Samuel Formey.* La place de Professeur en Rhétorique & Principal a été rem-



formé ſur le modele des Colleges de France, le Conſiſtoire intervint avec

remplie par Mrs. *Jean Audouy* de Saumur, (diſciple du fameux *le Fevre)* *Formey*, *Jean Roſſal*, & *Roger David Naudé*, auquel a ſuccédé en 1766. Mr. *Jean Pierre Erman.* Entre les Régens ſe ſont ſurtout diſtingués, Mr. *Barbeyrac*, depuis Profeſſeur à Groningue, Régent de Seconde en 1696, Mr. *de Pennavaire*, qui avoit le titre de Profeſſeur en langue Grecque, *Mr. Annibal Vigut*, & en dernier lieu Mr. *Benjamin Breton*, qui depuis 1734. juſqu'en 1768. a donné des preuves ſoutenues d'une capacité diſtinguée & d'un zele peu commun pour le bien de la jeuneſſe. Mr. *Elie Breton* ſon frere lui a ſuccédé. Le College, où ſe forment pour la Nation Françoiſe des ſujets propres aux places Eccléſiaſtiques & civiles, a toujours été utile à la nation Allemande par les facilités qu'on y trouve pour faire apprendre à la jeuneſſe la langue françoiſe. Le Roi ayant aſſigné en 1767 au College François le produit des deshérences du bureau d'adreſſe, on a pu d'un coté introduire des leçons de Mathémati-

avec beaucoup de zele dans tous les arrangemens rélatifs à cet établissement, & contribua même de ses deniers à l'entretien des Professeurs & des Régens, jusqu'au tems où la Cour y pourvût entierement. Les Chefs de famille concoururent aussi pour l'achat de la Maison de Mr. le Général *de Wangenheim*, située au Werder, où fut transferé le College qui d'abord avoit été placé au bout de la rue de Strahlau. Le Souverain fournit une partie du prix d'achat & l'Eglise le surplus, en se réservant pour s'indemniser la portion des bâtimens du College où s'assemble actuellement le Consistoire. La propriété de tout le fonds fut accordée à la Compagnie qui se chargea des réparations.

La plûpart de ceux qui se consacrent au Saint Ministere dans les

tiques qui n'existoient pas encore, & de l'autre établir un quatriéme Régent, que l'augmentation du nombre des Ecoliers rendoit nécessaire.

Etats du Roi faisant leurs études dans ce College, & la Compagnie étant spécialement chargée par la Discipline & par des ordres exprès de la Cour de veiller sur leurs études & sur leurs mœurs, comme aussi de procéder à leur examen & à leur ordination, on a pris en divers tems les mesures les plus convenables à cet égard. Les Pasteurs se sont employés à diriger & à former les jeunes gens confiés à leurs soins, soit en leur donnant des leçons sur quelque partie de leurs études, soit en les assistant de leurs lumieres & de leurs conseils. En dernier lieu, un Capital de mille écus remis au Consistoire par feu Mr. *d'Horguelin*, & à la rente duquel la Cour a joint cinquante écus par an, a servi à fonder des leçons de Théologie & d'Histoire Ecclésiastique dont Mr. *Bocquet* du Werder a été chargé par la Cour.

La Compagnie du Consistoire a cru devoir joindre à ces divers arrangemens des facilités d'un autre or-

ordre, en concourant avec toutes les Eglises Françoises des Etats pour l'établissement *d'un Séminaire de Théologie* où l'on pût recevoir, soit aux dépens de l'Institut, soit comme pensionnaires, de jeunes gens qu'il seroit plus facile de préparer pour le Saint Ministere, en les réunissant sous une sage inspection & en multipliant en leur faveur les leçons & les secours. Le plan, dont la premiere idée avoit été fournie par Mr. *d'Anieres*, proposé d'abord aux Eglises & ensuite aux Chefs de famille, ayant été généralement approuvé, (*) & le Consistoire supérieur ayant auto-

(*) Les Eglises du pays se sont toutes montré disposées à contribuer suivant leurs forces au soutien d'un établissement qui ne les intéresse pas moins que celle de Berlin. Quelques unes, comme l'Eglise Wallonne & l'Eglise Françoise de *Magdebourg*, celles de *Stettin*, de *Halle*, de *Francfort sur l'Oder* & d'*Angermünde*, ont déja donné des preuves de cette disposition, soit en s'engageant à une subvention an-

 nuel-

torifé à l'exécuter, le Séminaire à été fondé en 1770. Mr. *Erman* en a fait la Dédicace dans le Temple du Werder le 5. Juillet. Le nombre des éleves, qui n'étoit d'abord que de trois, eſt actuellement porté à neuf. A la faveur d'une invitation adreſſée aux Chefs de famille & aux gens de lettres de cette Capitale, de gratifier le Séminaire des livres qui pouvoient leur être inutiles, il s'eſt formé une collection plus nombreuſe & mieux choiſie qu'on n'auroit pu l'eſperer. Le nombre des Volumes eſt déjà d'environ quatre mille. Cette bibliotheque eſt placée, ainſi que le Séminaire, dans la maiſon où le Conſiſtoire s'aſſemble.

Les diverſes fondations dont nous venons de parler, ſont ſous l'inſpection de la Compagnie du Conſiſtoire, dont la forme & les opéra-

nuelle, ſoit en gratifiant l'Inſtitut du produit de la bénéficence de divers particuliers.

rations ſont entierement réglées conformément à la Diſcipline de France. Dans l'origine, la Compagnie n'étoit composée que de Paſteurs & d'Anciens, qui délibéroient de l'aſſiſtance des pauvres dans les mêmes aſſemblées où ſe traitoient toutes les affaires de l'Egliſe.

En 1699. il parut convenable de confier les détails de l'adminiſtration des aumônes à une Compagnie ſéparée, qui fut établie ſous le nom de *Diaconat*, & dont les membres, concourant avec les Paſteurs & les Anciens pour les affaires d'intérêt, s'aſſemblent en particulier, ſous la modération alternative d'un des Paſteurs de l'Egliſe, pour la diſtribution des aumônes. C'eſt par le miniſtere des Anciens Diacres, attachés aux divers quartiers de la Ville, que la Compagnie inſtruite des beſoins des pauvres, peut fournir à chacun d'eux le ſecours convenable.

Les uns, à raiſon de leur vieilleſſe, de leurs infirmités habituelles, ou du nombre de leurs enfans ſont



ſont portés ſur un Etat d'aſſiſtance qui ſe regle deux fois par an, & reçoivent par ſemaine des ſecours en pain (*) & en argent. Les autres ſont viſités & ſecourus dans les cas de maladie, & obtiennent les ſoins du Médecin, les remedes, le bouillon *de la Marmite* (**) & quelques ſub-

(*) Le Conſiſtoire, avec les Corps pieux, a établi une *Boulangerie des pauvres* pour laquelle on a bâti une maiſon à la Fridericſtadt près du Temple. Cet arrangement, en lui-même avantageux à la caiſſe des pauvres, l'eſt devenu ſurtout par les facilités que le Roi a ſouvent accordées à l'Egliſe dans des tems de cherté pour l'achat des grains à un prix plus modique.

(**) C'eſt juſqu'à l'an 1699. que remonte l'établiſſement de ce qu'on nomme *la marmite*, c'eſt à dire, d'une diſtribution de viande & de bouillon qui ſe fait deux fois la ſemaine par les Anciens Diacres à des vieillards & à des malades. Quelques Dames charitables, la plûpart de la nation Allemande, ſe réunirent alors pour fournir à cette dépenſe. En 1723., la plûpart des bienfai-



subventions en argent. Tous les ans à l'entrée de l'hyver on distribue des hardes aux plus âgés & aux plus nécessiteux. Depuis l'augmentation du prix du bois, on a commencé à en accorder à ceux des pauvres dont les besoins paroissent le plus urgens. La bénéficence du troupeau, secondant le zele de la Compagnie, a fourni jusqu'à présent à des dépenses si considérables. En vertu des arrangemens pris pour le soulagement de l'indigence, on a pu exiger qu'aucun membre de la Colonie ne fût à la charge du public en demandant l'aumône, & dénon-

faitrices étant mortes & les ressources manquant pour soutenir cet arrangement, la Reine assigna sur l'état de ses aumônes une somme annuelle pour le maintenir, & chargea elle même Mr. le P. *Vincent* de cette administration. Le Roi a continué ce bienfait à l'Eglise; & plusieurs particuliers, contribuent par des subventions annuelles à procurer ce soulagement aux pauvres.

noncer aux Supérieurs comme punissables ceux qui s'écartent de cette regle.

Le nombre des Membres de la Compagnie a varié ſelon les beſoins de l'Egliſe. Il y a actuellement cinquante & un Anciens ou Anciens Diacres qui, par le ſeul motif d'un zele louable pour l'avantage de l'Egliſe, travaillent au bien ſpirituel & temporel du troupeau (*).

Tous les Paſteurs ſont membres du Conſiſtoire ordinaire, juſqu'au tems où ſuivant l'ordre d'ancienneté, ils entrent en qualité de Conſeillers Eccléſiaſtiques dans le Conſiſtoire ſupérieur.

Les Paſteurs de Berlin qui ont été ſucceſſivement Conſeillers Eccléſiaſtiques ſont:

Mrs.

(*) Nous placerons à la ſuite de la liſte des Paſteurs celle des Chefs de famille qui ſont entrés ſucceſſivement dans la Compagnie.

Mrs. *Bancelin* & *de Gaultier* en 1694
Fetiſon & *de Repey* - 1703
de Beauſobre - - 1707
Lenfant - - - 1711
Chion - - - - 1725
de Gaultier - - 1728
Forneret - - - 1729
Achard (*) & *Pelloutier* 1738
de Combles - - 1758
Lorent - - - 1767
d'Anieres - - 1772

Mr. *le Cointe*, Paſteur à Potsdam, eſt actuellement membre du Conſiſtoire ſupérieur.

Mr.

(*) *Antoine Achard* né le 21. Decembre 1696. à Geneve où il fut reçu Miniſtre en 1722. fut appellé à Berlin où il ſucceda à Mr. *David Ancillon*. Il a fourni une longue & honorable carriere. Il devint Conſeiller du Conſiſtoire ſupérieur en 1738, Conſeiller privé du Grand Directoire François en 1740., & Membre de l'Académie Royale des Sciences en 1744. Il réuniſſoit toutes les qualités de l'Orateur Chrêtien, & peu de prédicateurs ont pu lui être comparés pour les talens exté-



Tel a été le ſort de l'Egliſe Françoiſe de Berlin pendant le ſiecle qui vient de s'écouler, & dont la révolution a paru à la Compagnie du Conſiſtoire devoir être célébrée avec quelque ſolemnité. Dans cette vue, ayant pris l'avis de quelques uns des Chefs de famille, elle a formé le projet de conſacrer le ſouvenir d'un événement auſſi intéreſſant que la fondation de cette Egliſe, en faiſant frapper une médaille qui pût en tranſmettre la mémoire à la poſtérité.

Ce projet, ainſi que le deſſein de de la médaille, ayant été mis ſous les

extérieurs. Quoique depuis quelques années la foibleſſe de ſa ſanté l'empechat de remplir les fonctions de ſon miniſtere, l'Egliſe, à laquelle il étoit cher par les ſervices qu'il lui avoit rendus & par ceux qu'il rendoit encor dans les divers poſtes qu'il occupoit, a reſſenti vivement ſa perte. Mr. *Achard* eſt mort le 2. Mai 1772. Il étoit Inſpecteur du College François & Directeur de la Maiſon Françoiſe.

les yeux du Roi, la Compagnie a reçu de Sa Majesté la réponse la plus favorable, en date du 17 Février de cette année. Le Roi a bien voulu témoigner qu'il regardoit ce que l'Eglise se proposoit de faire dans cette occasion comme une preuve *de la fidélité & du zele des descendans des premiers Réfugiés, ajoutant qu'il y trouveroit en même tems un nouveau motif de continuer à la Colonie Françoise la même protection & la même bénéficence dont son magnanime bisayeul lui avoit fait goûter les prémices, que ses successeurs lui avoient conservées & dont lui même, lui avoit fait éprouver les effets en différentes occasions.*

C'est avec une approbation si honorable & sous des auspices si heureux, que la Compagnie, après y avoir été autorisée par le Consistoire supérieur de Sa Majesté, annonce au troupeau le Mercredi 10. de Juin, jour anniversaire de la fondation de l'Eglise, comme un jour consacré à des expressions publi-

ques de reconnoiſſance pour Dieu, de prieres pour l'état & pour l'Egliſe, qui ſera célébré dans tous nos Temples, le matin & le ſoir aux heures fixées pour les exercices de piété.

Nous ne pouvons que ſuppoſer dans tous les membres du troupeau l'empreſſement le plus unanime à ſolemniſer un ſi grand jour. On ne penſera pas ſans attendriſſement à ce qui ſe paſſoit dans le cœur des premiers Réfugiés lorſque, recueillis dans ces contrées, ils y faiſoient tous les jours le parallele de leurs Egliſes diſperſées, de leurs Temples abbattus, de leurs familles en proye aux plus cruelles perſécutions, avec l'heureuſe réunion des débris de ces mêmes Egliſes, avec des Temples s'élevant pour eux & pour leurs enfans, avec la précieuſe liberté de ſervir Dieu en paix & ſelon les mouvemens de leur conſcience. Il n'y aura perſonne dont la ſenſibilité ne ſoit excitée par la ſeule idée des bénédictions qui

qui pendant le ſiecle qui vient de s'écouler ont reposé conſtamment ſur cette Egliſe. Dans ces mêmes Temples, où nos peres portoient un ſentiment ſi vif de la bonté divine, tous viendront préſenter l'hommage de leur juſte reconnoiſſance, bénir les reſſources multipliées que la Providence leur a ménagées pour leur bien ſpirituel & temporel, pour le bien ſpirituel & temporel de leurs enfans après eux. Les noms auguſtes & chéris des Princes fondateurs, protecteurs & bienfaiteurs de l'Egliſe ſeront dans tous les cœurs. On n'aura qu'un même ſentiment pour demander à Dieu la proſpérité d'un Etat où la Religion perſécutée a ſi ſouvent trouvé une retraite & des conſolations; la conſervation, le bonheur, la gloire d'une famille de Héros que leur humanité & leur piété rendront chers à la poſtérité la plus reculée. On demandera que des ſiecles, qui reſſemblent à celui qui vient de s'écouler, ſe ſuccedent pour

 l'Egli-

l'Eglise & pour la Patrie. Tout annoncera, tout respirera la piété dans une solemnité religieuse. La joye publique n'aura que des expressions convenables à la circonstance qui la fait naitre.

Mais dans la célébration d'un si grand jour tout se borneroit-il donc à une émotion passagere, au spectacle d'une dévotion fugitive, à quelques mouvemens d'une vaine & stérile sensibilité? Si la vraye sagesse, si la piété qui est *la sagesse des parfaits*, fait profiter de toutes sortes de circonstances pour s'éclairer sur ses devoirs & pour s'affermir dans leur observation; si le souvenir du passé n'est véritablement utile qu'à celui qui sait y puiser des leçons de conduite pour l'avenir, y eut-il jamais circonstance qu'il soit plus convenable d'envisager sous ce point de vue? Placés entre le siecle qui vient de s'écouler pour notre Eglise, & ceux où nous souhaitons pour elle la continuation des avantages dont elle a joui, ne nous ar-

arrêterons-nous pas pour réflechir en même tems & ſur le principe de nos proſpérités paſſées, & ſur les moyens de les fixer pour nous *& nos enfans à perpétuité?*

Nous ne craignons pas d'avancer ici ce qu'une voix unanime atteſte en faveur des générations qui nous ont précedés dans cette Egliſe, ce que la génération préſente ſe rappelle encor ſouvent, ce qu'elle ne doit jamais oublier; les Réfugiés tranſplantés dans ces contrées s'y ſont montrés ſous plus d'un caractere bien propre à attirer ſur eux les bénédictions qui excitent aujourd'hui notre reconnoiſſance.

Nous mettons à la tête de ces caracteres, ce qui eſt inconteſtablement le principe du bonheur de toute ſociété civile & religieuſe, l'attachement le plus ſincere & le plus vif pour une Religion, dont toutes les maximes conſpirent à ſoumettre l'homme à ces loix d'ordre, de régularité dans les mœurs dont ſa foibleſſe l'éloigne ſi facilement, &

aux-

auxquelles le vrai Chriſtianiſme le rappelle toujours. La réunion ſeule des premiers Réfugiés dans ces contrées, les ſacrifices par leſquels la plûpart avoient acheté la liberté de s'y rendre, ce qu'ils avoient ſouffert dans les lieux qu'ils abandonnoient, ce qu'ils ſouffroient encor dans les premiers tems de leur Refuge, formoit déjà un ſpectacle qui ne pouvoit que rendre ceux qui le donnoient reſpectables aux yeux de ceux qui en étoient les témoins. On étoit frappé de la ferveur avec laquelle une multitude de perſonnes, de tout âge, de tout ſexe & de tout rang, venoit chercher au travers des plus grands dangers, un ſeul avantage, celui de' demeurer fidele à Dieu & de le ſervir librement.

On trouvoit dans cette diſpoſition un caractere d'attachement & d'ardeur pour le bien dont les effets ne pouvoient que ſe répandre, & ſe répandoient en effet ſur le reſte de la conduite. Les Princes ne pouvoient

voient qu'avoir de fideles sujets dans ceux qui étoient si fideles au Roi des Rois, & que l'amour le plus tendre attachoit à ceux qui leur ouvroient un asyle dans leurs malheurs (*). La nation qui recueilloit

(*) L'histoire du Refuge dans le Brandebourg justifieroit cette réflexion par plus d'un exemple. Le gouvernement des places les plus importantes, & le commandement de divers Régimens fut confié à des Réfugiés de la premiere distinction. Les fastes militaires de la Prusse présentent avec les noms du Marêchal de *Schomberg*, & de ses fils, les noms des Généraux François, *de Briquemaut*, Gouverneur de Lipstadt, de *l'Hôpital*, de *Veine*, *de la Cave*, de *Briou*, de *Beschefer*, Commandant de Magdebourg, du Marquis de *Varenne*, de *Cournuau*, *de Dorthe*, *du Hamel*, *du Portail*, de *Forcade*, Commandant de Berlin & de son fils, *du Trossel*, *de S. Hippolyte*, de *Penavaire*, *du Moulin*, de *la Motte*, de *Hautcharmois*, *de la Motte Fouquée*, &c. L'Eglise de Berlin a vu plusieurs de ses Membres occuper les places les plus honorables. On fit à quelques uns des premiers Réfugiés l'honneur de

loit nos peres dans ſon ſein étoit édifiée de leur régularité pour tous les actes publics du ſervice divin, de l'eſprit de piété qui animoit preſque tous les Membres de l'Egliſe. On ne pouvoit attendre que des bénédictions d'une ſociété où la parole *ſanctifiante* de l'Evangile étoit en honneur, où la lecture & la méditation de ces livres ſacrés ſi propres

à

de les employer pour l'éducation des Princes de la Maiſon. Monſieur *d'Anché* fut chargé de celle des Princes freres de Fréderic I. Mlle. d'*Ingenheim*, de celle de la Princeſſe leur ſœur. La mémoire de Madame de *Rocoulles*, que le Roi Fréderic Guillaume, dont l'enfance lui avoit été confiée, choiſit enſuite pour Gouvernante des Princes & Princeſſes ſes enfans, eſt encor chere aux Perſonnes auguſtes dont elle dirigea la premiere éducation. Mademoiſelle de *Montbail* ſa fille, & Mademoiſelle de *Jaucourt* remplirent après elle des poſtes du même ordre. Monſieur *du Han de Jandun* a eu l'honneur d'être Précepteur du Roi actuellement régnant.

à inſtruire, à corriger, à rendre accompli pour toutes ſortes de bonnes œuvres, faiſoit les plus pures délices de ceux qui la compoſoient. Une diſcipline ſévere contre les mauvaiſes mœurs, qui faiſoit des moindres déſordres l'objet des exhortations & des cenſures de ceux que l'Egliſe établiſſoit pour ſes conducteurs, qui dénoncoit & réprimoit publiquement le ſcandale accompagné d'obſtination, en ſecondant les heureux effets des principes & des maximes de l'Evangile, étoit dans le troupeau une nouvelle barriere contre le déreglement (*).

 Nous

(*) L'attachement du troupeau pour les conſtitutions Eccléſiaſtiques, que le Souverain lui avoit permis de ſuivre, étoit ſi grand, que tous ceux qui le compoſoient, ſans diſtinction de rang & de condition, ſe faiſoient un devoir de ſe ſoumettre à ce que la diſcipline ſtatuoit pour le gouvernement de l'Egliſe. Chacun s'empreſſoit de conſerver à la Compagnie du Conſiſtoire & aux Paſteurs une conſidération & une

Nous le disons, sans craindre qu'on nous accuse d'exagérer, & d'après les preuves que nous en fournissent également & nos Régistres & le témoignage de ceux dont la mémoire remonte le plus haut dans le siecle qui vient de s'écouler, l'esprit de foi, de piété & de bonnes mœurs étoit le caractere distinctif du troupeau, & l'Eglise doit surtout à ces heureuses dispositions de ceux qui l'ont composée les plus grands avantages dont elle jouït.

L'Eglise ne doit pas moins à un second caractere qui tient au précédent par un lien indissoluble, c'est l'esprit de bienveillance fraternelle, & de charité dont elle a été animée depuis sa fondation. Les Régistres de

une influence sur les mœurs publiques, qu'on croyoit nécessaire au maintien du bon ordre & dont tout l'avantage revenoit au troupeau. Il y a sur ce sujet dans les Régistres de l'Eglise des détails qui étonneroient peut être aujourdhui, s'ils étoient de nature à être produits au grand jour.

de la Compagnie offrent des preuves touchantes de ce que nous avançons. On voit dès les premiers tems du Refuge ſe joindre aux Paſteurs de l'Egliſe, pour travailler au bien du troupeau & aux divers établiſſemens néceſſaires à l'indigence, les perſonnes les plus diſtinguées par leur naiſſance & qui rempliſſoient les premiers emplois. Elles s'honoroient de tous les miniſteres qui avoient pour objet le ſoulagement des infortunés. Les perſonnes les plus occupées de leurs affaires particulieres, trouvoient du tems pour s'employer aux affaires de l'Egliſe. Le troupeau ſenſible au déſintéreſſement, au zele, à la fidélité des adminiſtrateurs de ſes aumônes, les multiplioit à proportion des beſoins. On tendoit même, avec la permiſſion des Souverains, une main ſecourable à ceux qui gémiſſoient encore ſous les rigueurs de la perſécution. On ſe ſouvient avec étonnement, (& les Protocolles du Conſiſtoire en font foi,) de l'abon-



l'abondance des collectes qui furent faites dans l'Eglise naissante, en faveur des Vaudois, des Galériens, des captifs d'Alger (*) & de quelques unes des Eglises qui se formoient dans les païs du Refuge. Dans le même tems toutes sortes de secours étoient accordés aux indigens du troupeau, les fondations indispensablement nécessaires à l'entretien des vieillards & des malades, à l'instruction & à l'éducation de la jeunesse se formoient insensiblement, & les efforts continuels de l'Eglise pour que ses pauvres ne fussent pas à charge à la nation qui l'avoit recueillie, inspiroient à cette nation mê-

(*) Cette collecte se fit en 1688 sur l'avis que Mr. *Jurieu* donna au Consistoire qu'un bon nombre de Réfugiés étoient tombés entre les mains des corsaires & avoient été conduits à Alger. L'Eglise de Berlin suivit l'exemple des Eglises Réfugiées d'Angleterre & de Hollande, où s'étoient faites de semblables collectes pour le rachat de ces prisonniers.

même les diſpoſitions les plus favorables pour ſeconder la bénéficence du troupeau. Nous voyons au milieu de nous, nous béniſſons tous les jours les fruits de cette bénéficence; & ils devroient ſeuls ſuffire pour nous rendre honorable & chere la mémoire des générations qui nous ont précédés.

Ce qui facilitoit infiniment la pratique de ces vertus, c'étoit cet eſprit de modération, & de ſimplicité, qui caractériſoit encor les mœurs des Réfugiés. Il n'y a peut-être aucun des Membres du troupeau qui ne ſe rappelle ici des détails du genre de vie de ſes peres qui prouvent ce que nous avançons. C'étoit dans la Colonie Françoiſe un grand principe de proſpérité que la frugalité, l'extreme ſimplicité dans l'ameublement & l'habillement, auxquelles on diſtinguoit généralement les familles Réfugiées. Les fruits de l'induſtrie, que les premieres générations avoient apportée dans leur nouvelle patrie, étoient con-



conſervés & multipliés dans les familles par une ſage œconomie. Le négoce, les arts, les profeſſions fourniſſoient abondamment à des beſoins peu étendus; & l'excédent d'un travail que la ſimplicité même des mœurs rendoit plus aſſidu, ménagé & conſervé avec ſoin, formoit des familles aiſées & même opulentes. On ne connoiſſoit que des plaiſirs ſimples & peu couteux; & dans des cœurs libres des paſſions & des ſoucis, qui marchent toujours à la ſuite de l'avarice, de l'eſprit de luxe & de vanité, régnoit une gaîté d'autant plus pure & plus ſoutenue qu'elle procédoit d'un vrai contentement d'eſprit & d'une bonne conſcience. Les liaiſons de famille & de ſociété étoient plus faciles & plus ordinaires. Tous les ſentimens de la nature gagnoient en quelque ſorte à des mœurs voiſines de la nature. Il y avoit dans la Colonie une ſorte de caractere particulier, qui étoit comme le réſultat d'une façon de penſer & de vivre qui lui étoit pro-

propre, & qui la diſtinguoit avantageuſement aux yeux des anciens habitans du païs. Les bonnes qualités des Réfugiés, & les avantages qui pouvoient en naître pour leur nouvelle patrie, n'échappoient pas à une nation dont la ſolidité & le bon ſens ſont le caractere naturel, & devenoient un nouveau motif d'aimer & de protéger ceux à qui la compaſſion ſeule avoit d'abord tendu les bras. On voyoit de tous côtés l'induſtrie de nos peres, leur vie active, ſimple, laborieuſe former & faire proſpérer des établiſſemens utiles. Les premieres familles de l'Etat trouvoient dans des perſonnes qui avoient reçu en France la plus belle éducation, & qui étoient véritablement reſpectables par leur piété & par leurs ſentimens, des reſſources précieuſes pour l'éducation de leurs enfans, & s'en prévaloient avec empreſſement. La force des préjugés nationaux, toujours difficile à vaincre, les préventions que des étrangers ont toujours à craindre



dans les lieux où ils vont s'établir, cédoient, à tout ce qui montroit la nation Françoise comme utile & estimable. On aimoit à rendre justice à la piété, à la probité, à la sagesse des mœurs des Réfugiés : & ils recueilloient tous les jours les fruits les plus heureux de l'attachement dont ils s'étoient rendus dignes.

Nous ne croyons pas nous être écartés de la vérité dans le tableau que nous venons de tracer. Il s'agit de tems peu éloignés de ceux où nous vivons, & dont le souvenir est encor présent au plus grand nombre. C'est à la voix publique que nous en appellons.

C'est à elle que nous en appellons aussi, sur la différence qui se trouve à plus d'un égard, entre ce que nos peres ont été & ce que nous sommes aujourd'hui. Il reste sans doute au milieu de nous des traces précieuses des dispositions qui ont fait dans les premiers tems la gloire de notre Eglise, & c'est précisément ce qui nous feroit craindre

qu'on

qu'on ne nous accusât de manquer aux devoirs ſacrés que nous impoſe notre qualité de Conducteurs de l'Egliſe, ſi nous ne ſaiſiſſions pas une circonſtance auſſi touchante, que celle de la ſolemnité religieuſe que l'Egliſe va célébrer, pour diriger ſes réflexions ſur l'objet le plus digne de l'occuper. Heureux ſi nous la rendons attentive à tout ce qui pourroit donner atteinte aux avantages dont elle a jouï jusqu'à ce jour!

Non, nous n'avons pas entierement renoncé aux diſpoſitions ſalutaires qui ont ſi évidemment été le principe de ces avantages. Mais pourrions-nous bien nous diſſimuler à nous mêmes qu'elles ne ſont plus auſſi générales, auſſi dominantes qu'elles l'ont été, & qu'il ſeroit de l'intérêt du troupeau qu'il ſe fît un effort unanime de tous ceux qui le compoſent pour s'en rapprocher, & pour favoriſer tout ce qui peut y ramener & empêcher que l'on ne s'en éloigne davantage?

Il y a encor de la Religion parmi nous, il y a des familles animées du même esprit de foi & de piété que les premieres familles qui ont composé l'Eglise. Plusieurs ont conservé pour le service divin, & pour la Religion dont il est l'expression & l'appui, un zele que leurs leçons & leurs exemples inspirent à leurs enfans. Mais, nous le disons avec douleur, plusieurs se sont relâchés, quelques uns ont entierement dégénéré de la fidélité de leurs peres dans la pratique des plus saints devoirs, & par leur conduite font craindre pour l'avenir une plus grande décadence de la foi & de la piété. L'Eglise a plus d'une fois eu la douleur de voir l'incrédulité arracher de son sein des hommes, qui, élevés dans une communion aussi pure que la nôtre, pouvant connoitre la Religion de Jesus-Christ telle qu'elle étoit dans sa naissance, & avec tous les caracteres qui la rendent respectable & digne de l'attachement le plus vif, & le plus

plus invariable, auroient du réſiſter aux pieges groſſiers que l'impiété tend à l'ignorance & à la légereté. Dans un troupeau où tout ſemble établir la correſpondance la plus intime entre ſes Paſteurs & ceux qui le compoſent, on peut ſe plaindre que pluſieurs ne ſe déſient pas aſſés de leurs propres lumieres, n'ayent pas aſſés de confiance aux lumieres de ceux qui les ont inſtruits dans leur jeuneſſe & qui ſont appellés par état à l'étude de la Religion, pour leur communiquer les difficultés qui s'élevent quelquefois dans leur eſprit à l'occaſion de ce qu'ils peuvent lire ou entendre ſur les vérités de la foi. Les Paſteurs devroient avoir plus ſouvent la conſolation de voir ceux auxquels ils ont témoigné la plus vive affection en travaillant dans leurs premieres années à former leur eſprit & leur cœur, recourir à eux pour ſe munir par leurs conſeils contre les dangers auxquels leur foi & leurs mœurs ſont expoſées dans le monde, leur de-

mander des directions pour des lectures utiles & des éclairciſſemens ſur ce qui peut quelquefois les embaraſſer. Qui pourroit diſconvenir qu'une conduite en elle même ſi naturelle ne fut infiniment avantageuſe à ceux qui la tiendroient? Mais qu'il eſt rare qu'on la tienne! Que d'exemples de chûtes funeſtes qu'elle auroit pu prévenir? Combien de fois, dans l'âge de l'inexpérience & des paſſions, des lectures dangereuſes, favoriſées par un goût de nouveauté qui ſéduit aiſément, quelquefois par une corruption ſecrette qui aime à ſecouer le joug des principes, n'ont elles pas entraîné les uns à *faire naufrage quant à la foi*, tandis qu'elles en ont jetté d'autres dans un état de doute & d'incertitude, de tiédeur & d'indifférence dont les ſuites ne ſe ſont que trop manifeſtées? Pluſieurs ſe ſont accoutumés à traiter avec une légereté criminelle ce qui eſt le premier devoir, le devoir eſſentiel de l'homme, le principe de ſon bonheur

heur & de toutes ſes vertus, le grand devoir de connoître & d'honorer Dieu. Leur exemple devenu contagieux a cauſé un funeſte réfroidiſſement. Dans pluſieurs de ceux mêmes qui ſemblent être encor ſincerement attachés à la Religion, la tiédeur ſemble avoir pris la place du zele. Ces mêmes Temples, où les générations précédentes ſe réuniſſoient avec tant de ferveur & d'unanimité, où l'age même, où les infirmités, des obſtacles qui auroient pu paſſer pour légitimes, n'empêchoient pas de ſe rendre régulierement, ces Temples, ſont abandonnés pour les cauſes les plus frivoles: rien de plus ordinaire que de les voir, ne renfermer qu'un petit nombre d'adorateurs, & atteſter publiquement la décadence de la piété (*). Il reſte encor dans

 le

(*) Le zele de nos peres a établi dans nos Egliſes, outre les exercices du Dimanche, des ſervices publics dans la ſemaine. Il y a Sermon, au Werder le

le troupeau aſſés de foi, aſſés de ſentiment du prix de la Religion, l'expérience montre aſſés quels ſont les malheurs qui naiſſent de tout ce qui peut en affoiblir l'empire, pour qu'on entende ſouvent les plaintes les plus ameres ſur la révolution qui s'eſt faite à cet égard au milieu de nous.

le Jeudi, & le Mercredi à la Villeneuſe. Il ſe fait le Mardi un Catéchiſme public à la Fridericſtadt & dans le Temple de Berlin. Il y a des prieres publiques, le Lundi & le Vendredi au Werder, le Jeudi à la Fridericſtadt, & le Vendredi à la Villeneuve. Ces inſtitutions, où pluſieurs des membres du troupeau, qui ont le loiſir d'en profiter, ont jusqu'ici trouvé tant de conſolation, ſubſiſtent encor. Mais n'eſt-il pas à craindre que le réfroidiſſement de la piété n'oblige inſenſiblement à les ſupprimer? Combien de perſonnes, qui pourroient aiſément, & du moins de tems à autre, ſe joindre à ceux qui ſe prévalent de ces moyens d'inſtruction & d'édification, auxquelles on peut reprocher de n'en faire abſolument aucun uſage!

nous. La force de la vérité arrache quelquefois ces plaintes à ceux mêmes dont la conduite donne lieu de les former. Et cependant le mal ſubſiſte, on peut en craindre les progrès, ſi chacun ne ſe hate de concourir à y remédier. Mais quelle circonſtance pourroit être plus propre à des réflexions ſérieuſes ſur la néceſſité de ce devoir, que celle du Jubilé que nous célébrons?

Nous béniſſons Dieu des graces qu'il a répandues ſur notre Egliſe depuis un ſiecle qu'elle eſt fondée. Nous lui demandons pour nous & nos enfans la continuation de ſa protection divine & de ſon amour paternel. Nous ſouhaitons que l'Egliſe proſpere & fleuriſſe encor; ſi ces vœux ſont ſinceres nous devons n'avoir tous qu'un même cœur pour contribuer à leur accompliſſement. En nous reprochant notre relâchement & nos négligences, nous devons nous réunir pour en prévenir les funeſtes effets. Salutairement effrayés de la décadence ſenſible de

la foi & de la piété parmi nous, nous devons saisir avec zele, employer avec persévérance tous les moyens qui peuvent nous rapprocher de la fidélité de nos peres.

C'est par là que nous pourrons conserver à notre Eglise le second caractere qui l'a distinguée depuis sa fondation, cet esprit de bénéficence & de charité dont le troupeau a paru animé jusqu'à ce jour. Pourrions-nous croire qu'il ne s'est pas déjà affoibli, qu'il ne s'affoiblira pas de plus en plus à proportion de ce que la Religion perdra de son empire sur les esprits & sur les cœurs? Qu'attendrions nous pour l'Eglise, pour les divers ministeres qui se rapportent au bien spirituel & temporel du troupeau, pour ces ministeres honorables, de prêcher la parole de Dieu, de veiller sur les mœurs, d'administrer les deniers de l'Eglise, & de les employer au soulagement de l'indigence, que pourrions-nous attendre de tous ceux des membres du troupeau à qui une véri-

véritable crainte de Dieu, un respect profond pour l'Evangile, une piété ſincere & ſolide ne feroient pas trouver ces fonctions auſſi honorables, auſſi importantes qu'elles l'étoient pour la foi & pour la piété de nos peres? Des eſprits légers & frivoles, des cœurs vuides de l'amour de Dieu & remplis de l'amour du monde, des hommes livrés à toutes les paſſions du ſiecle, ennemis de toute eſpece d'aſſujettiſſement & de dépendance, qui ne pourroient s'intéreſſer au bien public & au bonheur de leurs ſemblables que par quelque motif humain; les croyons-nous bien propres à ſervir l'Egliſe avec cette ardeur, cette fidélité qui ſont ſi néceſſaires au maintien de ce que la charité chrétienne a établi & ſoutenu parmi nous?

Mais n'eſt-ce donc qu'à cet égard que la charité pourroit ſouffrir de notre relâchement dans la foi & dans la piété? Pour ne parler que des conſéquences les plus ſenſibles de ce relâchement, la ſeule négli-

gence qui en résulte dans la pratique des devoirs extérieurs & publics de la Religion, l'habitude seule d'abandonner ou de fréquenter irrégulierement les assemblées religieuses, ne donneroit-elle pas une atteinte inévitable à la pratique du devoir de la bénéficence? Ceux qui disparoissent de nos assemblées, peuvent cesser par cela même d'être du nombre de ceux qui, dans ces mêmes assemblées, concourent pour les aumônes qui s'y recueillent. Ils deviennent comme étrangers au troupeau, auquel ils ne se joignent plus régulierement dans les temples; en même tems qu'ils cessent de l'édifier par leur présence, ils cessent aussi de contribuer par leurs charités à procurer son avantage. Nous ne saurions le dissimuler ici, & l'Eglise auroit droit de se plaindre si nous lui cachions ce dont il lui importe d'être instruite; on apperçoit déjà dans le produit des aumônes ordinaires qui se recueillent dans les Temples, une diminution qui

qui procede manifeſtement de la facilité malheureuſe avec laquelle pluſieurs s'abſentent de nos aſſemblées. A cet égard comme à tant d'autres, on regrette, on voudroit ramener ces tems où chaque famille ſcrupuleuſe & ſévere dans l'obſervation du devoir de ſanctifier le jour du repos, ſe ſeroit reproché comme une irrégularité condamnable d'avoir négligé, d'avoir laiſſé négliger à quelcun de ceux qui la compoſoient, un ſeul des exercices publics de dévotion auxquels ce jour eſt conſacré. On voudroit voir renaître ces tems de zele & de fidélité, où l'on étoit ſi unanime à ſe rendre dans la maiſon de Dieu pour y porter, avec l'hommage de l'adoration & de l'amour dû au Tout-puiſſant, le tribut de ſa bénéficence. Pourrions-nous donc être inſenſibles aux ſuites qu'il eſt ſi facile de prévoir pour la ſociété dont nous ſommes les Membres, d'un défaut d'attention à prévenir tout ce qui pourroit en rompre & en affoiblir les

liens?

liens? La bénédiction a été jusqu'ici dans une Eglise où des freres se sont *aimés & entretenus* au nom de l'Eternel, voudrions-nous qu'à la génération qui célébre ce premier Jubilé, put se marquer une époque de décadence, qui dans les ages suivans seroit dans une opposition humiliante avec le zele des générations précédentes? Ne souhaitons-nous pas plûtot avec ardeur de fixer au milieu de nous des bénédictions auxquelles nous ne saurions être insensibles? Elles y sont encor, elles y demeureront, si d'un côté ceux d'entre nous qui sont fideles aux principes qui les ont attirées, y restent invariablement attachés, si de l'autre ceux qui commencent à se relâcher, prennent du zele & deviennent d'autant plus séveres sur eux-mêmes qu'ils ont lieu d'être plus allarmés des suites du désordre.

Surtout, quel moyen efficace de conserver à l'Eglise les avantages dont elle a joui jusqu'à ce jour, qu'une attention vigilante à nous pré-

préſerver de cet eſprit de luxe & de mondanité, qui s'étant répandu de proche en proche, a gagné parmi nous, & ſemble ſuccéder pour pluſieurs à l'heureuſe ſimplicité & à la ſage ſévérité des mœurs de leurs peres! Ce que l'expérience a prouvé de tout tems des effets malheureux de ce vice dans toutes les ſociétés au ſein deſquelles on l'a vu régner, nous ne tarderions pas à l'éprouver s'il devenoit dominant, & ſi le nombre de ceux qui lui réſiſtent alloit toujours en diminuant.

Nous diſons ſouvent nous-mêmes, qu'on trouvoit autrefois parmi nous moins de légereté dans les eſprits, des goûts moins frivoles, moins d'ardeur & de paſſion pour les divertiſſemens mondains, plus de capacité & d'aſſiduité pour des travaux de tout genre, moins d'ennui à la ſeule penſée de ce qui s'annonce comme devoir & ne ſe préſente pas avec l'attrait du plaiſir. Nous déplorons très ſouvent que pluſieurs ſortent de leur état & ſem-



ſemblent vouloir faire diſparoitre, en prenant un extérieur qui ne leur convient point, la diſtinction ſagement établie des rangs & des conditions. Nous regrettons ſouvent que les fruits du travail de pluſieurs, au lieu de leur procurer des avantages réels, de leur préparer des reſſources pour les tems fâcheux, d'être pour eux des moyens de pratiquer les plus belles vertus, s'échappent pour ainſi dire de leurs mains, & ne ſoient employés qu'à ſatisfaire des deſirs vains & frivoles. Les peres & les meres, ceux à qui l'éducation de la jeuneſſe eſt confiée, gémiſſent dans plus d'une occaſion, des difficultés qu'ils rencontrent, lorſque fideles aux principes d'une éducation raiſonnable & chrétienne, ils veulent prévenir dans leurs enfans les goûts dangereux de la vanité, les retenir dans les bornes de la modeſtie & de la ſimplicité, les éloigner du tourbillon d'une diſſipation, toujours ſi funeſte dans le premier âge de la vie.

On

On résiste encor à ce torrent. L'impression des principes, de l'exemple des premieres générations du Refuge subsiste & n'est pas sans efficace. Quel bonheur pour nous si la solemnité que nous allons célebrer renouvelloit cette impression dans tous les cœurs & lui donnoit sur notre façon de penser à cet égard une nouvelle influence! Et pourquoi l'expérience d'un siecle entier, où des maximes contraires à celles que plusieurs adoptent insensiblement, ont produit des avantages publics & incontestables, ne nous frapperoit-elle pas salutairement? Nos ancêtres, nos peres, estimés, chéris par la simplicité & la sagesse de leurs mœurs, se procurant à eux-mêmes par une conduite éloignée de toute espece de mondanité, procurant à leurs familles, à l'Eglise en général, des avantages dont nous jouïssons encor; la *piété*, la *charité*, avec tous les biens dont elles sont le principe, fleurissant dans ce troupeau, & se soutenant

sur-



ſurtout par l'eſprit de modération de ceux qui le compoſoient; ſeroit-ce un objet dont nous nous occuperions inutilement & *ſans en recevoir inſtruction?*

Grand Dieu! que tout ſoit utile, ſalutaire à cette Egliſe, que tout ſoit agréable à tes yeux, propre à faire deſcendre ſur nous tes bénédictions dans cette ſolemnité que nous allons conſacrer à ta gloire!

Que les expreſſions de notre reconnoiſſance & de notre amour parviennent devant toi avec les ſentimens d'humilité, de repentance & de componction, que doit nous inſpirer l'idée que nous n'avons pas répondu comme nous le devions à la *gratuité dont tu as daigné uſer* envers nous juſqu'à ce jour! Que les *grands biens que tu nous as faits* touchent vivement nos cœurs, & deviennent pour nous des motifs de nous reprocher notre inconſtance, notre relâchement & nos négligences dans ton ſaint ſervice! *Tu avois frappé nos peres, tu ne les as point*

point consumés; tu leur as ouvert, tu nous as conservé cet asyle où nous pouvons te servir en paix! O Dieu! que l'oubli, que l'abus de tes graces n'attire jamais sur nous & sur nos enfans des châtimens d'autant plus rigoureux, que le sentiment de l'ingratitude qui les auroit attirés en augmenteroit l'amertume! Plûtot, ô Dieu, répons aux vœux de ton Eglise qui va s'humilier devant ta face & t'invoquer solemnellement! Ranime notre piété & nos vertus languissantes! Sois notre Dieu comme tu as été le Dieu de nos peres; & qu'après nous nos enfans marchent à la clarté de ta face!

Alors, Seigneur! toutes tes bénédictions demeureront au milieu de nous à perpétuité, & nous pourrons avec confiance t'adresser nos *requêtes & nos supplications.* Qu'elles te rendent toujours favorable, ô notre Dieu! à cet Etat où ta bonté nous a recueillis & comblés des



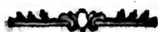
graces les plus précieuſes! Attachés par l'amour le plus vif à cette nouvelle patrie qui nous a adoptés comme ſes enfans, nous ne ceſſerons, ô Dieu! de te demander ſa gloire & ſon bonheur!

Avec tous les ſentimens que nous inſpirent les bienfaits des Princes Protecteurs & Peres nourriſſiers de notre Egliſe, pendant le ſiecle qui vient de s'écouler, nous implorons ô notre Dieu! toutes tes bontés pour la maiſon de nos Rois!

Conſerve à la patrie, conſerve nous ô Dieu! le Monarque Auguſte qui nous gouverne & dont les bienfaits ont ſi ſouvent rappellé à notre Egliſe ſes premiers bienfaiteurs! Qu'au ſein d'une heureuſe paix, que pendant une longue ſuite d'années, il ſoit entre tes mains l'inſtrument du bonheur de ſes peuples & l'objet de leur amour!

Conſerve à l'Etat, à l'Egliſe, le grand modele de piété & de vertu

que



que nous admirons, que nous vénérons tous les jours dans la perſonne Sacrée de l'Auguſte Epouſe de notre Souverain! Exauce, ô Dieu! les vœux que t'offrent tous les jours pour Elle l'infortune qu'elle ſoulage avec tant de bonté, la Religion & l'amour du bien ſi vivement intéreſſés à ſa conſervation!

Grand Dieu! que ta bonté paternelle environne & conduiſe, qu'elle forme elle-même à toutes les vertus qui font les bons Rois le Prince Auguſte que tu deſtines au Thrône! Veille ſur ſes jours ſi chers à la patrie, & que toutes tes graces ſe répandent ſur lui avec une riche abondance!

O Dieu! que toute la Maiſon Royale, à laquelle nos cœurs ſont attachés par des motifs ſi puiſſans, éprouve conſtamment, & voye ſe renouveller pendant une longue ſuite de ſiecles, les bénédictions qui juſqu'à ce jour ont repoſé ſur Elle!



Qu'après un grand nombre de générations notre Eglise fleurisse encor sous la protection des descendans augustes de ses premiers bienfaiteurs! Que ta grace, ô notre Dieu, soit & demeure avec nous à perpétuité! *Amen.*



LIS-

LISTE

des Pasteurs qui ont servi l'Eglise de Berlin depuis sa fondation.

L'Eglise n'a été partagée en Paroisses qu'en 1715, jusqu'à ce tems les Pasteurs préchoient alternativement dans les différens Temples.

Mrs. *David Fornerod* 1672. quitte en 1680
Jaques Abbadie 1680. quitte en 1690.
Gabriel Dartis 1685. quitte en 1715.
François de Gaultier 1685. † 1703.
David Ancillon (pere) 1686. † 1692.
François de Repey 1688. † 1724.
Jaques Lenfant 1689. † 1728.
Jean Charles 1689. † 1693.
François Bancelin (pere) 1690. † 1703.



Mrs. *David Ancillon* (fils) adjoint de ſon pere 1690., lui ſuccede 1692. † 1723.
Henri Charles Bancelin (fils) 1693. † 1711.
François Fetiſon, ſuccede à Mr. *Charles* 1693. † 1696.
Iſâc de Beauſobre 1695. † 1738.
N. Serre 1697.
Claude de Gaultier ſuccede à ſon pere Mr. *François de Gaultier* 1703. † 1739.
Charles Petit 1704. † 1716.
N. Brouzet 1705. déchargé de ſes fonctions 1710.
Louis Roſſelet 1706. † 1723.
Pierre Vincent 1706. † 1725.
Jean de Convenent 1709. va comme Paſteur conſolateur à Maſtricht où il meurt 1716.
Philippe Forneret partage une place avec Mr. *de Convenent* 1711. † 1736.

Paſ-



Pasteurs qui ont prêché dans la Chapelle du Refuge.

Mrs. *Motte*, *Bezombre* & *Brouzet* 1700.
Crouset 1710.
Perreault † 1727.
Jaques Cabrit 1711. † 1732.
Gaspard Chion 1711. † 1738.

Les Protocolles de la Compagnie font encore mention de quelques Pasteurs extraordinaires, qui dans cet intervalle de tems remplirent à Berlin les fonctions du Saint-Ministere.

Mrs. *Etienne Chauvin* 1695. Professeur en Philosophie au College françois. † 1724.
N. Rouyer 1696.
Isâc Jaquelot Chapelain du Roi 1703. † 1708.
Olivier Favin 1706.
Alphonse des Vignoles † 1744.

En 1715 les Paroisses ayant été établies au nombre de trois, savoir le *Werder*, la *Dorothéestadt*, & la *Fridrichstadt*, chacune

d'elle eut d'abord trois Pasteurs, jusqu'au tems où la Cour nomma pour la Paroisse *de Berlin*, un Pasteur de la *Dorothéestadt* & un autre de la *Fridrichstadt*.

Pasteurs du Werder.

Trois places.

1. Mrs. *Jaques Lenfant* 1715. † 1728.
Isâc de Beausobre 1728. † 1738.
Robert Lorent 1738.

2. Mrs. *François de Repey* 1715. † 1724.
Simon Pelloutier 1725. † 1757.
Jean Pierre Erman 1757.

3. Mrs. *David Ancillon* 1715. † 1723.
Antoine Achard 1724. † 1772.
Abraham Robert Bocquet 1772.

Adjoints de Monsieur *Achard*: Messieurs *Guillaume Achard* 1744. † 1755. *Jean Pierre Erman* 1755. *Abraham Robert Bocquet* 1758.

Pas-

Pasteurs de la Dorothéestadt.

Trois places jusqu'en 1726.

1. Mrs. *Isâc de Beausobre* 1715. appellé au Werder 1728.
Pierre de Combles 1728. † 1767.
Guillaume Moulines adjoint de de Mr. *de Combles* 1759. lui succede 1767.

2. Mrs. *Claude de Gaultier* 1715. † 1739.
Charles Louis de Beausobre 1740. † 1753.
George Guillaume Mousson 1753. † 1769.
Samuel Bocquet 1770.

3. Mrs. *Charles Petit* 1715. † 1716.
Charles Lugandi 1716. † 1719.
Charles Louis de Beausobre 1719. placé à la Paroisse de Berlin en 1726.



Pasteurs de la Fridrichstadt.

Trois places jusqu'en 1726.

1. Mrs. *Louis Rosselet* 1715. † 1723.
Roger David Naudé 1724. placé à la Paroisse de Berlin en 1726.

2. Mrs. *Pierre Vincent* 1715. † 1725.
Abraham Dumont 1725. † 1761.
Samuel George, adjoint de Mr. *Dumont* 1759. lui succede 1761.

3. Mrs. *Jean de Convenent* a une demi-place 1715. † 1716.
Philippe Forneret a une demi-place 1715. † 1736.
Sébastien Balicourt, succede à Mr. *de Convenent* 1716. † 1731.
Jean Henri Samuel Formey, succede à Mr. *Balicourt* 1731. a la place entiere 1736.
Robert Lorent, adjoint de Mr. *Formey* 1737. est appellé au Werder 1738.

Mr.

Mr. *Formey* ayant obtenu la chaire de philoſophie en 1739, eut pour ſucceſſeurs:

Mrs. *Jean Henri de Boiſtiger* 1739. † 1744.
Samuel Melchiſedec de Gualtieri 1744, déchargé de ſes fonctions 1765.
Fréderic Reclam, adjoint de Mr. *de Gualtieri* 1767.

Paſteurs de la Paroiſſe du Fauxbourg de Cœpenick depuis 1719 qu'elle fut établie.

Mrs. *Gaſpard Chion* 1719. † 1738.
Noel Henri Rouſſeau adjoint de Mr. *Chion* en 1726. † 1729.
Paul Loriol d'Anieres 1732.
Jaques Gédeon des Champs 1739.
Albert Dolive, Miniſtre du Saint Evangile, eſt chargé en 1772. des fonctions de Mr. *des Champs*.

Paſ-

Pasteurs de la Paroisse de Berlin depuis 1726.

Deux places.

1. Mrs. *Roger David Naudé* 1726. † 1766.
Louis Esaïe Pajon 1766.

2. Mrs. *Charles Louis de Beausobre* 1726. appellé à la Dorothéestadt 1740.
Charles Perreault 1740. †1764.
Louis Fréderic Ancillon 1765.

Pasteurs de l'Hôpital.

Mrs. *David de la Grave* 1686.
David Ancillon (fils) 1689. Pasteur de Berlin comme adjoint de son Pere 1690.
Henri Charles Bancelin 1691. Pasteur de Berlin 1693.
N. le Sage 1696.
N. Brouset 1699. Pasteur de Berlin 1705.
Olivier Favin 1700.
Pierre Cregut † 1733.

Fré-

Mrs. *Fréderic Luc Ancillon* 1733. † 1758.
Jean Pierre Samuel l'Hormeaux 1759. † 1763.
Louis Esaïe Pajon 1763. appellé à la Paroisse de Berlin 1766.
Jean David Lorent 1767.

Ministres Catéchistes.

Place fondée en 1754.

Mrs. *Jean Pierre Erman* 1754. appellé au Werder 1755.
Daniel Fort, a la place comme Candidat 1755. est reçu Ministre 1757. appellé à Kœnigsberg 1761.
Louis Fréderic Ancillon, a la place comme Candidat 1761. est reçu Ministre 1762. appellé à la Paroisse de Berlin en 1765.
Fréderic Reclam 1765.

NOMS





NOMS

des Anciens & Anciens Diacres qui ont servi l'Eglise depuis sa fondation.

En 1674. Mrs. *Prepetit*, *le Noir*, *Belhomme*.

En 1678. Mr. *le Tourneur*.

En 1682. Mrs. *d'Anché*, *de Béville*, *Monnot*, *Fournol*, le Comte *d'Espenses* Seigneur *de Beauveau*, Receveur.

En 1684. Mrs. *Simson*, *Vaillant*, *Girard*.

En 1686. Mrs. *Philippe Schoudens* Seigneur *de Grema*, *Jean Burgeat*, *Philippe Jaques Lindner*, *Pelet*, *Guillaume Bridou*, *Daniel Gorju*.

En 1687. Mrs. le Marquis *de Venours*, *de Maxuel*, *de Montagnac*, *Ancillon* Juge supérieur, *Gaultier* Médecin, *Delas*, *Burgeat* frere du précédent.

En

En 1688. Mrs. *Dalençon*, *Dussayé*, *Deshommes*, le Baron de *Faugeres*, *de Larrey*, *Ancillon* Juge supérieur, *Brasi* Médecin, *Coullez*, *Malet*.

En 1689. Mrs. *de Chandieu*, *de Monberlay*, *de la Primaudaye*, *le Bachelé*, *le Clerc*, *Michaut*, *Boisscarré*.

En 1690. Mrs. *de Poyedarés*, *de Beaumont*, *Dubois*, *Gery*.

En 1691. Mrs. *de Jaucourt*, *de Belloc*, *Guy*, *Mangin*.

En 1692. Mrs. *de Bareuil*, *de Bourniseaux*, *du Han*, *Delas*, *du Til*, *Garnichat*, *Brébé*.

En 1693. Mrs. *Marsal*, *Moreau*, *Perard*, *Boyer*, *de Bois-tiger*.

En 1694. Mrs. *de Cormont*, *Goffin*, *Perreault*, *Breton*, *le Jeune*.

En 1695. Mrs. *Julien de Scopon*, *Teissier*, *Roussel*, *Drouet*, *Cuny*.

En 1696. Mrs. *de Lugandi*, *Trenoi*, *Faret*, *Modera*.

En 1697. Mrs. *de* Beaumont, *de Ruvignan*, *de Villette*, *Gaultier* (Médecin,

decin), *Jaſſoy*, *Michel*, *Gontard*, *Humbert*.

En 1698. Mrs. *d'Ingenheim*, *de Belloc*, *Fournol*, *de la Coſte*, *Cayard*.

En 1699. Mrs. *Bouillon*, *Contenot*, *Breton*, *Boyer*, *Monnot*, *Guy* (Juge), *Guy* (Aſſeſſeur), *Lamblet*.

En 1700. Mrs. *Pagez*, *du Sableau*, *le Roux*, *Dangicourt*, *de Bourniſeaux*.

En 1701. Mrs. *de Baret*, *Drouet*, *Rouſſeau*, *Perard*, *Barraban*.

En 1702. Mrs. *de la Griveliere*, *de la Croſe*, *le Jeune*, *de Marſal*, *de Foreſtier*.

En 1703. Mrs. *Goffin*, *de Bony*, *Cuny*, *Garnier*, *Philippe*, *Delas*.

En 1704. Mrs. *Malchar*, *de Vigneulle*, *du Sauſin*, *Pagez*, *Geri*.

En 1705. Mrs. *le Bachelé*, *Didelot*, *Boyeux*, *Guerin*, *la Garde*, *du Queſnoy*.

En 1706. Mrs. *Durant* (Capitaine). *Perreault*, *Quien*, *Ancillon* (Conſeiller de Cour & de Reviſion), *de Vert*.

En

En 1707. Mrs. *Deply*, *du Clos*, *de Ruat*, *Trouillard*, *Cuny*, *le Roi.*

En 1708. Mrs. *Milet*, *Burgeat*, *de Missy*, *Colliveaux.*

En 1709. Mrs. *Milo*, *Masson*, *Ecard*, *Claude*, *Gaultier*, *Breton.*

En 1710. Mrs. *d'Ingenheim*, *Corvisier*, *le Vassor*, *Robert.*

En 1711. Mrs. *Bechier*, *Grandidier*, *Carita*, *Fromery*, *Olivier*, *Souillard*, *Bonnet.*

En 1712. Mrs. *de Baudan*, *de Campagne*, *de la Griveliere*, *Palmié*, *Grabia.*

En 1713. Mrs. *Maillette de Buy*, *d'Ingenheim* l'ainé, *Michel*, *Brébé.*

En 1714. Mrs. *du Sableau*, *du Clos*, *Jordan*, *Philippe*, *Girard*, *Perard*, *Baudouin*, *Aman*, *Reine*, *Toussaint.*

En 1715. Mrs. *le Jeune*, *Brochier*, *de Ruat*, *Cornuel*, *Buyrette*, *Bernard*, *Bellon*, *Roussel*, *Salies*, *Rey*, *Ribes*, *Gillet.*

En 1716. Mrs. *de Bethune*, *d'Avert*, *Quesnoy.*

En 1717. Mrs. *Durant*, *de Combe*, *Déneria*, *Benezet*, *de la Rouviere*, *de Mauclerc*, *du Bouchet*, *Barthelemy*, *Mathis*, *le Cointe.*

En 1718. (Janvier) Mrs. *de Vignon*, *Gontard*, *Caquot*, *Robert*, *du Clos*, *Barthe*, *George*, *le Duchat*, *Peltre*, *le Coq*, *Benezet*, *Bonnette*, *de Chandon*, *Estienne*, *Mauru*, *Gervaisot*, *Audra*, *Bon*, *Baraud*, *de Forestier.*

En 1719. (Novembre) Mrs. *Persode*, *Marsal*, *Razes*, *Varin*, *Jouin.*

En 1720. Mrs. *Thomas*, *Perinet*, *la Combe*, *Poussard*, *de la Griveliere*, *Gillet* l'ainé, *Anthoine.*

En 1722. Mrs. le Général de *Forcade*, *Bernard*, *Colliveaux*, *Mauru*, *Angelras*, *Cassin*, *Milot*, *d'Ingenheim*, *Déneria*, *Lager*, *Blaise*, *Bastide*, *de St. Julien.*

En 1723. Mrs. *de Marconnay* fils, *Vignerol*, *de Feriet*, *Toussaint*, *Gillet*, *de Felix*, *Vigy*, *Chambaud.*

En 1724. Mrs. *Guillaume Serres*, *de la Combe*, *Pierre Louis*, *Jean Simon*, *Guerlin*, *Roussel*, *de Campagne*,

pagne, *Varnier*, *Boyer*, *Bon*, *Béranger*, *le Fevre*, *d'Elbes*.

En 1725. Mrs. *Malchar*, *Gazan*, *Paul George*.

En 1726. Mrs. *Sebille*, *du Chemin*, *Fournier*, *Baudouin*, *Catel*, *Caquot*, *Lambert*, *Pignan*, *Varin*, *Jordan*, *du Troſſel*.

En 1727. Mrs. *Mouzon*, *Salomon*, *Touſſaint*, *Maréchaux*, *Rouquette*, *Bouiſſon*, *Renaud*, *Delas*, *Deneria*.

En 1728. Mrs. *Roux*, *Petit*, *d'Avert*, *d'Alençon*, *Pouſſard*, *Gaillard*, *Cabanis*.

En 1729. Mrs. *Moran*, *Mathis*, *Jolymay*, *de Combles*, *Bertrand*, *Angelras*, *de Maſſabiau*, *Woiregard*, *Lautier*, *Eſpagne*, *Roy*.

En 1730. Mrs. *Jordan*, *Gides*, *Mellot*, *George*, *Pierre Simon*, *Thomas*, *André Noé*, *Baſtide*, *de Feriet*, *Charles Guerlin*.

En 1731. Mrs. *Simon*, *Pierre Benezet*, *Pierre Mauru*, *Ripert*, *Hainchelin*, *Abraham Fournier*.

En 1732. Mrs. *Blaiſe*, *de la Melouze*, *de Balby*, *Etienne Mauru*, *Roman*,



man, *Audra*, *de la Roque*, *Paul George*, *Sarry.*

En 1733. Mrs. *Gaultier*, *Palisse*, *Douilhac*, *Ostome*, *Chauvin*, *Dubois*, *d'Argens.*

En 1734. Mrs. *Simon*, *Brachet*, *Razes*, *Roussel*, *Grand*, *de Marconnay*, *le Clerc.*

En 1735. Mrs. *Thorel*, *Perinet*, *Perard*, *Caquot.*

En 1736. Mrs. *Goguet*, *de Campagne*, *le Play*, *Gaillard*, *Deroussy*, *Benezet*, *Vigy*, *Godet*, *Ostome.*

En 1737. Mrs. *Prevôt*, *Leonard*, *Gaillard*, *Friot*, *Grebenstein*, *le Roy*, *Poussard*, *Devrient*, *Hovelac.*

En 1738. Mrs. *Jordan*, *de Renouard*, *de Paleville*, *Baudouin*, *Jacob*, *Clauzel.*

En 1739. Mrs. *Imbert*, *Bocquet*, *Couloudon*, *Causse*, *Duchesne*, *Mathis*, *de la Garde.*

En 1740. Mrs. *de Feriet*, *Devrient*, *Déneria*, *Blaize*, *Richard*, *Daniel George*, *Espagne*, *Robert.*

En

En 1741. Mrs. *Palisse*, *Prestiot*, *Salingre*, *du Chemin*, *Boyer*, *Royer*, *Perier*, *Gide*.

En 1742. Mrs. *Dutitre*, *de Vigneulle*, *Barbier*, *Devrient*.

En 1743. Mrs. *Grebenstein*, *Roman*, *Hian*, *le Franc*, *le Fevre*.

En 1744. Mrs. *Chomel*, *Simon*, *Lanis*, *Cabanis*, *Villaume*, *Fournier*, *Philippe*, *Thierion*, *de Gonne*, *Mellot*, *Jacob Baudouin*.

En 1745. Mrs. *Huot*, *Dubois*, *de la Baume*, *Rousset*, *Nogaret*, *Lambert*, *de Combles*, *Pompeyra*.

En 1746. Mrs. *Couloudon*, *Kühn*, *Pierre Lautier*, *Pierre Rousset*, *François Dugard*, *Tertian*, *Quantin*, *Krüger*, *Collignon*, *Christophe*, *Douilhac*, *Grand*.

En 1747. Mrs. *Jaques Causse*, *Molié*, *Abraham Toussaint*, *Filhes*, *Bouissont*, *Louis George*, *Coste*, *Raimond Lautier*.

En 1748. Mrs. *Vilain*, *Richard*, *le Play*, *Mouzon*, *Tertian*, *Ostome*, *Antonin*, *Woiregard*, *George*, *Grand*, *Grebenstein*, *Villiers*.

En 1749. Mrs. *Touſſaint*, *Chauvin*, *Abel Pignol*, *Jean François Cabanis.*

En 1750. Mrs. *de Baudan*, *Rey*, *Henri Baudouin*, *Pierre Bocquet*, *Jean Hian*, *Mila*, *Paul Simon*, *Souſtelle*, *Fournier*, *Nevir*, *Couriard.*

En 1751. Mrs. *Perier*, *le Clerc*, *Galloy*, *Chambeau*, *Chriſtophe.*

En 1752. Mrs. *Chapat*, *Barthelemi*, *Chrétien Grand*, *Cabanis*, *David Jacob*, *de la Meinderie*, *Dugard.*

En 1753. Mrs. *Chomel*, *Valeſcœur*, *Guillaume Rouſſet*, *Girard*, *Pierre Simon*, *Urbain*, *de Gaſſion.*

En 1754. Mrs. *Pierre Benezet*, *Iſâc Noret*, *Pierre Devarane*, *Iſâc Rouſſet*, *Jean Bouiſſont*, *Villaume.*

En 1755. Mrs. *Richard*, *de Bourdeaux*, *Dutitre*, *Royer*, *David Simon*, *Barès*, *Balthaſar Rouſſet*, *Barbier.*

En 1756. Mrs. *J. J. Douilhac*, *Pierre Pilet*, *André Baſtide*, *Theveny*, *du Thuillay*, *Jacob Naudé*, *Nevir*,

F. P.

F. P. Gilet, *Felician*, *Laurent Sabbatier*, *François Rousset*.

En 1757. Mrs. *Charles Vigne*, *de Guionneau*, *Pignan*, *Daniel Baudesson*, *Coste*.

En 1758. Mrs. *Goguet*, *Rey*, *J. T. Barraud*, *J. le Moine*, *J. Toussaint*, *P. Prevôt*, *Jaques Christophe*, *Matthieu Failhiès*, *Antoine de Thomas*, *Isâc Ravel*.

En 1759. Mrs. *Jean Chauron*, *Guillaume Rousset*, *Nicolas Grebenstein*, *Jean Plantier*, *Louis Balan*, *Abel Toussaint*, *Daniel Savary*, *Paul George*, *Jean Benezet*.

En 1760. Mrs. *Michel Hilmar Itier*, *Louis Jacob*, *Mila*, *Daniel Chodowiecki*, *Daniel Devrient*, *Pierre Conver*, *Jean Charles Villaume*, *Paul Cuny*.

En 1761. il n'y a point eu d'élection.

En 1762. Mrs. *Doussin*, *Raimond Lautier*, *Eichholtz*, *Dugard*, *Pierre Bardin*, *J. P. Mourier*, *Erman*, *David Naudé*, *Noret*, *Nevir*.



En 1763. Mrs. *Paul Touſſaint*, *Jeremie George*, *Robert Vattié*, *Paſtre*, *Vaillant*, *Leonard Euler*, *Bouvard*, *Filhes*, *Lanis*, *Malmaiſon*, *Samuel Simon.*

En 1764. Mrs. *Jean Cabanis*, *Benjamin Breton*, *Nicolas Richard*, *Jaques Richard*, *Etienne Vilain*, *Salomon Lovie*, *Louis Michelet.*

En 1765. Mrs. *Charles Vilain*, *Paul Pilet*, *Paul Humbert*, *Guillaume Rouſſet*, *de Foreſtier*, *Devarane*, pere, *Antoine Vall*, *François Rouquette*, *de Bourdeaux*, *Mourein*, *Iſâc Sabbatier*, *Jean Louis Durant*, *Devarane* fils.

En 1766. Mrs. *Daniel Baudeſſon*, *Paul Lautier*, *Abel Touſſaint*, *Charles Lautier*, *Theodore Louis Lautier.*

En 1767. Mrs. *le Moine*, *Allouchery*, *Schmids* pere, *d'Anieres* (Fiſcal-Général), *Mathis*, *Guillaume Jordan*, *Douilhac.*

En 1768. Mrs. *Blanvalet*, *Violet*, *Chriſtophe*, *Sebille*, *Michaud*, *Lafond*, *J. P. Simon*, *de Gondin*,

C.

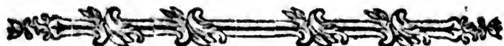
C. Mourier, *Platzmann*, *Bouvier*, *Rosier*, *Barnouin*

En 1769. Mrs. *Cottel*, *Jacob Niqué*, *Doussin*, *de Cournuau.*

En 1770. Mrs. *Philippe Salingre*, *Contal*, *Simeon Davarane*, *Jean Toussaint*, *Audibert*, *Jean François Cabanis*, *Penarier*, *Vattié.*

En 1771. Mrs. *Jacob George*, *Caillet*, *Felician*, *de Mirande*, *Louis Baudesson*, *Samuel Mathis*, *H. Giraud*, *Buisson*, *Pierre Lautier*, *Jeremie Humbert*, *D. Giraud*, *Claude Dolive*, *Jean Reclam*, *Louis de Beausobre.*





Inscription gravée sur la planche de cuivre mise dans la pierre principale du Temple de la Fridrichstadt, tirée d'un mémoire imprimé avec le Sermon de Mr. de Repey, pour la dédicace.

D. O. M. SACRUM

EX DECRETO FRIDERICI

PRIMI PRUSSIÆ REGIS

ET ELECTORIS BRANDENBURGICI

HÆRES

TEMPLI PAROCHIALIS

QUOD REFORMATI BEROLINENSES

EX GALLIA OB RELIGIONEM EXULES

PROPRIIS SUMTIBUS

ÆDIFICANDUM SUSCEPERUNT

PRIMUM LAPIDEM POSUIT.

Le

Le Plan du Temple paroit sous cette inscription avec ces paroles au coté droit du Plan.

ANNO CHRISTI MDCCI.

APRILIS ...

FRIDERICI TERTII ELECTORATUS XIV.

REGNI I.

REDDANT NOVA SÆCULA

PACEM ECCLESIÆ

Au coté gauche sont ces paroles.

CUJUS TEMPLI

UT ET CASTISSIMI DIVINI CULTUS

ATQUE

AFFLICTISSIMI POPULI

TUTELAM

PIUS REX ET ELECTOR

SUCCESSORIBUS MANDAVIT

Le



Le Temple de la Fridrichſtadt, que les connoiſſeurs admirent, a été bâti ſur le modele du temple de Charenton qui ſervoit avant la Révocation de l'édit de Nantes à l'Egliſe de Paris, avec cette différence que ce dernier avoit deux galeries & étoit beaucoup plus vaſte, pouvant contenir juſqu'à quatorze mille perſonnes. Mr. Quency habile Architecte dirigea ce batiment. Il fut auſſi employé pour le batiment de la maiſon des Orphelins.



Imprimé chés Chrétien Maurice Vogel.



MEDAILLE

frappée à l'occasion du Jubilé représentant le bienfait accordé aux Réfugiés par l'établissement de l'Eglise Françoise, sous l'embléme de la Charité présentant un Temple à la Foi.

La Médaille, dont le poids est d'une once, a été exécutée par le Sr. Abraham. Le dessein en a été fait par Mr. Daniel Chodowiecki, d'après les idées fournies par la Compagnie du Consistoire.

Elle se vend au profit des pauvres à deux écus & douze gros.

